NA
5551
.M3
F75x

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Brigham Young University

http://archive.org/details/lacathdraleduman00fleu

PETITES MONOGRAPHIES
DES GRANDS ÉDIFICES
DE LA FRANCE

GABRIEL FLEURY

La Cathédrale DU MANS

La Cathédrale du Mans

PETITES MONOGRAPHIES

DES GRANDS ÉDIFICES DE LA FRANCE

Collection publiée sous le patronage

DE L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE
ET DU TOURING-CLUB DE FRANCE

PARUS :

La Cathédrale de Chartres, par René Merlet.

Le Château de Coucy, par E. Lefèvre-Pontalis.

L'Abbaye de Vézelay, par Charles Porée.

Le Château de Rambouillet, par H. Longnon.

Saint-Pol-de-Léon, par L.-Th. Lécureux.

Le Château de Vincennes, par F. de Fossa.

L'Abbaye de Moissac, par A. Anglès.

La Cathédrale de Reims, par L. Demaison.

La Cathédrale du Mans, par Gabriel Fleury.

EN PRÉPARATION :

La Cathédrale de Coutances, par E. Lefèvre-Pontalis.
La Cathédrale de Lyon, par Lucien Bégule.
La Cathédrale de Beauvais, par Pierre Dubois.
La Cathédrale d'Auxerre, par Camille Enlart.
La Cathédrale d'Albi, par J. Laran.

ÉVREUX, IMPRIMERIE PAUL HÉRISSEY

CATHÉDRALE DU MANS

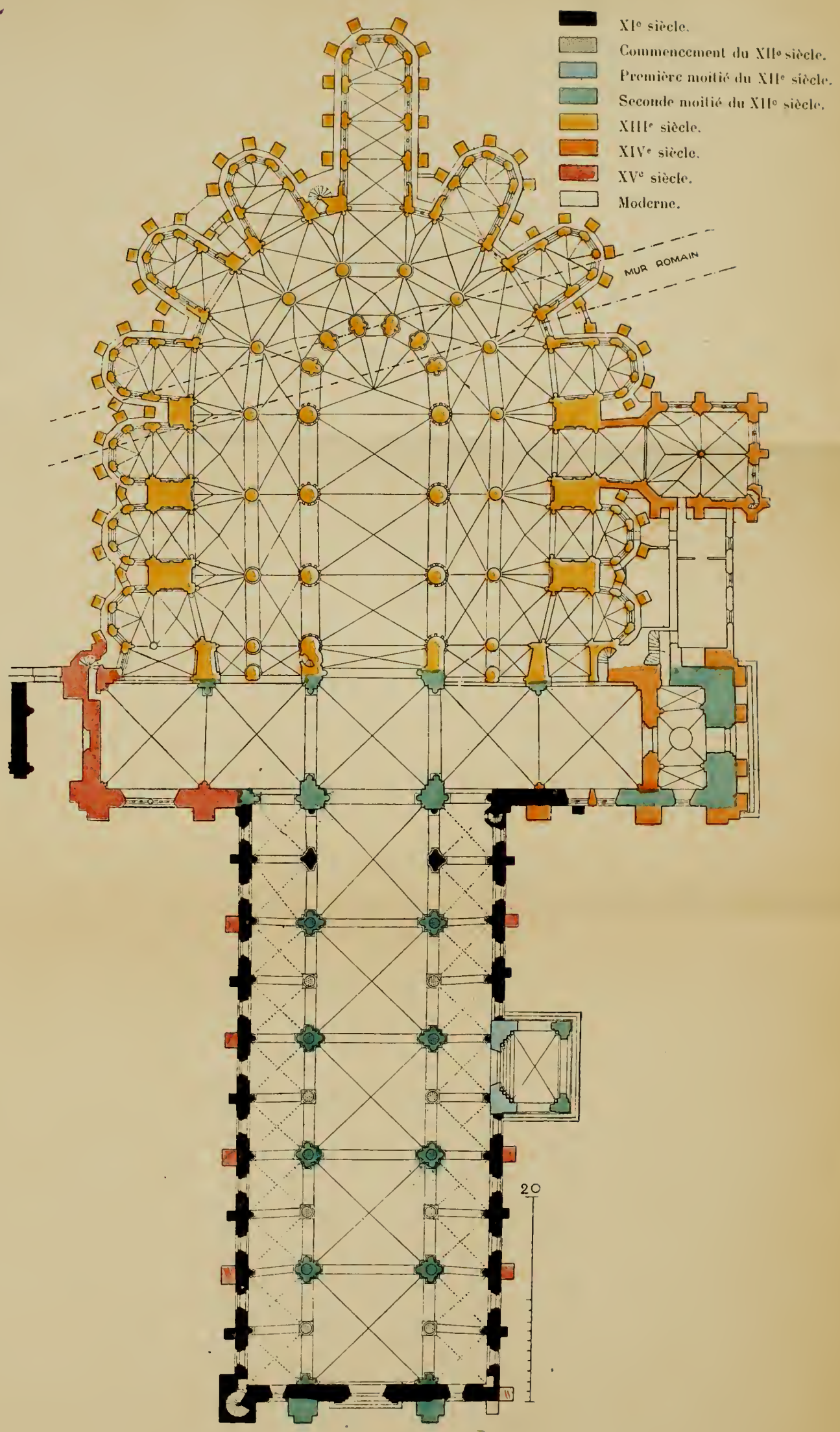

NA
5551
.M3
F75x

Petites Monographies des Grands Édifices
* * * de la France * * *
Publiées sous la direction de M. E. LEFÈVRE-PONTALIS

La Cathédrale du Mans

PAR

GABRIEL FLEURY
Inspecteur de la Société française d'archéologie.

Ouvrage illustré de 42 gravures et 3 plans,
dressés par M. Pascal Vérité, architecte.

PARIS
HENRI LAURENS, ÉDITEUR
6, rue de Tournon, 6

Tous droits de traduction et de reproduction réservés
pour tous pays.

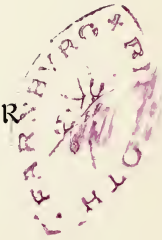

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

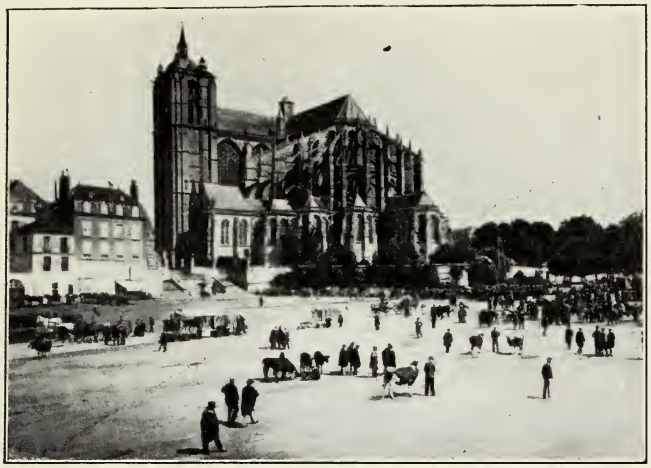

Photo Neurdein.

La Cathédrale, vue de la place des Jacobins

AVANT-PROPOS

La cathédrale du Mans, vue de la place des Jacobins, produit un merveilleux effet de grandeur, de hardiesse et d'élégance, mais les beautés du chevet ne doivent pas faire oublier celles de la nef et du transept. Au contraire, sur la place du château et sur la place Saint-Michel, le chœur a disparu, masqué par les croisillons du transept.

Pour apprécier à sa juste valeur ce magnifique monument, il vaut donc mieux l'aborder par la Grande-Rue. En entrant dans la cathédrale

par une porte de la façade occidentale, on peut suivre facilement, avec les siècles, les différentes campagnes de sa construction et les progrès de l'architecture du moyen âge.

La nef qui a subi plusieurs remaniements permet de saisir la transformation de l'architecture romane et les premiers essais de voûtes d'ogives domicales.

Le chœur, bâti au XIIIe siècle, porte l'empreinte d'influences de l'école normande dans le déambulatoire et de l'école de l'Ile-de-France dans les chapelles rayonnantes.

Dans les croisillons du transept, nous suivons les transformations que subit le style gothique durant les XIVe et XVe siècles.

Toutes ces modifications successives se remarquent aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du monument.

Avec le développement de l'œuvre, nous constatons l'expansion de l'art, l'augmentation des proportions, l'élévation des voûtes, la hardiesse dans la construction, la légèreté dans les colonnes, dans les nervures, dans les arcs, dans les ogives, comme aussi dans les fenêtres plus élancées, dont les vitraux aux riches couleurs laissent passer une lumière atténuée qui augmente encore la profondeur du monument.

Par cette monographie, que nous allons tracer trop brièvement, nous ne prétendons pas offrir

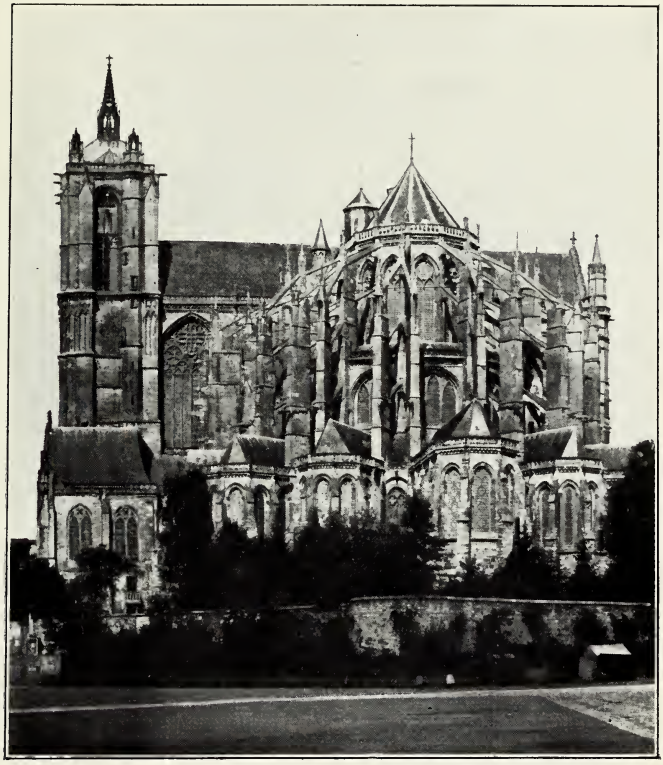

Photo des Monuments historiques.

L'Abside, vue des Jacobins

une œuvre complète; nous avons cherché seulement à résumer les récits historiques, et à analyser les études scientifiques que nous ont

fait connaître les importantes publications qui ont paru jusqu'à ce jour.

Afin de compléter notre étude, M. Pascal Vérité, architecte de la cathédrale du Mans, a bien voulu dresser pour nous les plans et les coupes qui accompagnent notre récit ; nous le remercions ici à nouveau de son concours, si aimable pour nous et si utile pour nos lecteurs.

Nous n'avons eu d'autre but, en écrivant ces quelques lignes, que d'attirer l'attention des visiteurs sur les principales beautés de la cathédrale du Mans, de leur expliquer les diverses phases de sa construction, afin que, dans leurs souvenirs, elle reste inscrite, comme elle y a droit, aux premiers rangs des monuments de l'architecture française.

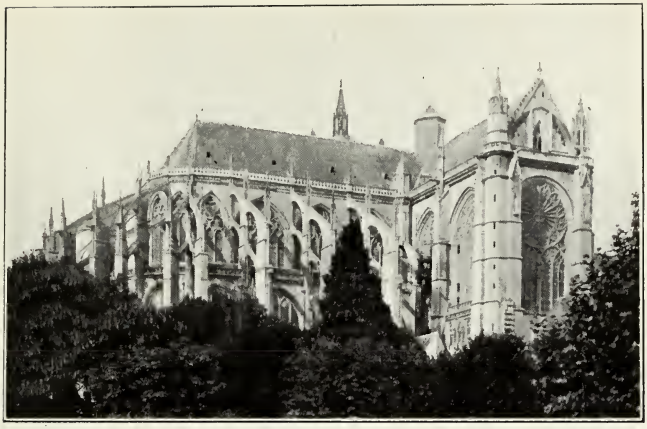

Photo G. Fleury.

VUE GÉNÉRALE DU CHŒUR ET DU TRANSEPT, CÔTÉ NORD

I

HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION

Tout monument a sa légende ; la cathédrale du Mans n'a pas échappé à cette loi générale. On attribue sa fondation au premier évêque du Mans, à saint Julien ; mais ce nom n'apporte aucune précision dans la question, car jusqu'à ce jour on n'a pu fournir les preuves nécessaires pour affirmer si saint Julien vivait au premier ou au quatrième siècle. Cette vie de saint Julien, rattachée à l'origine du christianisme dans le Maine, soulève encore des objections qui nous entraîneraient trop loin en

dehors du sujet qui nous intéresse ; nous ne l'aborderons donc pas, et nous n'étudierons l'histoire de la cathédrale du Mans que depuis l'époque où l'existence de ce monument ne saurait être contestée.

La première cathédrale du Mans aurait été élevée, sur l'emplacement de l'ancienne demeure du défensor romain, ou sur celui d'un temple antique, comme la cathédrale Saint-André de Bordeaux, dans une position presque identique, près du mur de l'enceinte gallo-romaine; mais de cette première construction, il ne subsiste rien. Cette légende de l'utilisation de l'ancienne demeure du défensor, donnerait, comme date probable de cette première consécration, la fin du IVe siècle, les charges de défensor ayant été créées par l'empereur Valentinien (364-375).

Les successeurs de saint Julien durent contribuer à l'agrandissement et à la transformation de cette cathédrale, mais ce n'est qu'à partir de la fin du VIe siècle, que l'on rencontre quelques mentions de ces travaux dans les *Actus pontificum*, première histoire des évêques du Mans. Nous y voyons que saint Innocent (533-559) continua la réédification de la cathédrale du Mans, entreprise par un de ses prédécesseurs, saint Victeur ; il agrandit l'abside et dédia l'église à saint Gervais et à saint Protais, dont il plaça des reliques dans un nouvel autel.

Pendant deux siècles, les successeurs de cet évêque n'apportèrent aucune modification au monument, et à la fin du VIIIe siècle, la cathédrale

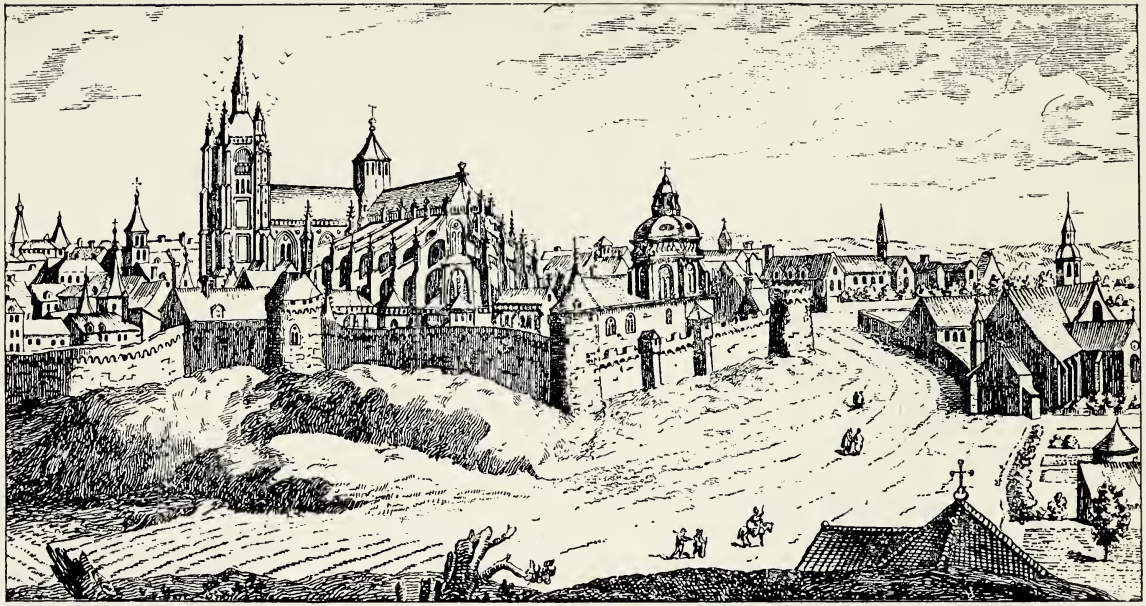

Vue générale de la Cathédrale du Mans au XVIIe siècle
(D'après une gravure du temps.)

était en grande partie détruite ; ce fut seulement sous le règne de Charlemagne que l'évêque Francon entreprit de restaurer ce monument, en ruines depuis si longtemps. Après lui, saint Aldric rebâtit la cathédrale presque en entier et notamment le chœur avec déambulatoire ; mais cette construction faite rapidement, avec de mauvais matériaux, ne devait pas se tenir longtemps debout ; elle disparut quand les Normands l'incendièrent pendant leur occupation du Maine.

L'évêque Mainard (951-970), releva encore la cathédrale et la consacra à nouveau sous son épiscopat ; mais tous ses travaux, comme ceux de ses prédécesseurs, exécutés trop rapidement, après les incursions des Normands, sur des fondations peu solides, ne purent avoir une longue durée. Enfin, dans la seconde moitié du XIe siècle, la cathédrale du Mans fut reconstruite en entier, sur un plan nouveau, beaucoup plus développé que les précédents. L'évêque Vulgrin, le premier, creusa des fondations nouvelles en l'an 1060. La mort interrompit son œuvre ; son successeur, Arnauld, voulut la continuer, mais une nuit le chœur s'écroula subitement. Arnauld entreprit de réparer ce désastre et quand il mourut, il avait déjà relevé, en partie, le chœur, le transept et les deux tours latérales. Dès lors la cathédrale du Mans restera toujours debout et ne fera que s'agrandir, malgré quelques événements malheureux, qui viendront parfois en détruire des parties plus ou moins importantes. Mais désormais nous pourrons suivre

son histoire, siècle par siècle, ainsi que son développement, qui correspondra aux diverses évolutions de l'architecture.

En 1083, l'évêque Hoël continua la construction des deux tours et du transept, commencée par Arnauld, et le 17 octobre 1093, il consacra le nouvel édifice en y transférant les reliques de saint-Julien.

Son successeur, Hildebert, auquel Guillaume le Conquérant avait demandé la destruction des tours de la cathédrale, parce qu'elles dominaient le château, reprit cependant vers 1110 la restauration de la cathédrale. La reconstruction de la nef fut dirigée par un moine, nommé Jean, réputé bon architecte, et que lui prêta Geoffroy, abbé de la Trinité de Vendôme. En complétant ainsi l'œuvre de ses prédécesseurs, Hildebert éleva un monument qui occupa un des premiers rangs parmi les édifices religieux de cette époque.

Ce monument ne resta pas longtemps debout dans son ensemble. Dès le 3 septembre 1134, il était atteint par les flammes à la suite d'un incendie qui avait ravagé toute la ville du Mans; quelques années plus tard, il sera encore dévasté par un nouvel incendie qui se déclarera dans la toiture en chaume, établie provisoirement pour couvrir l'édifice.

Après ce dernier accident, l'évêque Hugues de Saint-Calais commença par réparer le chœur; son successeur, Guillaume de Passavant (1145-1187), continua les restaurations de la nef et du transept et c'est à lui qu'est due la voûte de la nef, telle

qu'elle existe encore aujourd'hui. Ces travaux étaient achevés en 1158.

Pendant une cinquantaine d'années, la cathédrale resta ainsi sans subir de nouvelles modifications ; en 1217, le chœur fut jugé trop petit et son prolongement fut décidé. L'évêque Hamelin obtint de Philippe-Auguste, la permission de renverser la vieille enceinte gallo-romaine pour construire un nouveau chœur, celui que l'on peut encore admirer aujourd'hui avec ses chapelles et son double déambulatoire. Il fut terminé vers 1254, date de sa consécration.

La construction de ce chœur, beaucoup plus élevé que la nef, décida l'évêque Geoffroy d'Assé, à faire relever le transept, et, en mourant, il laissa un legs pour cette œuvre (1277). Mais elle ne fut entreprise que longtemps après sa mort, car c'est seulement dans la première moitié du xve siècle, que les travaux de reconstruction des deux croisillons furent terminés.

Le croisillon méridional et la croisée du transept, commencés d'abord par Mathieu Julien, devaient être entièrement reconstruits, après plusieurs interruptions dans l'exécution des travaux, vers 1397, sous la dernière direction du maître des œuvres Jehan Le Maçon. Ce même architecte prit part, dans leur début, aux travaux du croisillon septentrional, dont la première pierre fut posée le 17 février 1403 par l'archidiacre de Sablé. Les travaux sont ensuite poussés avec activité, et peut-être même trop rapidement par le maçon Henri

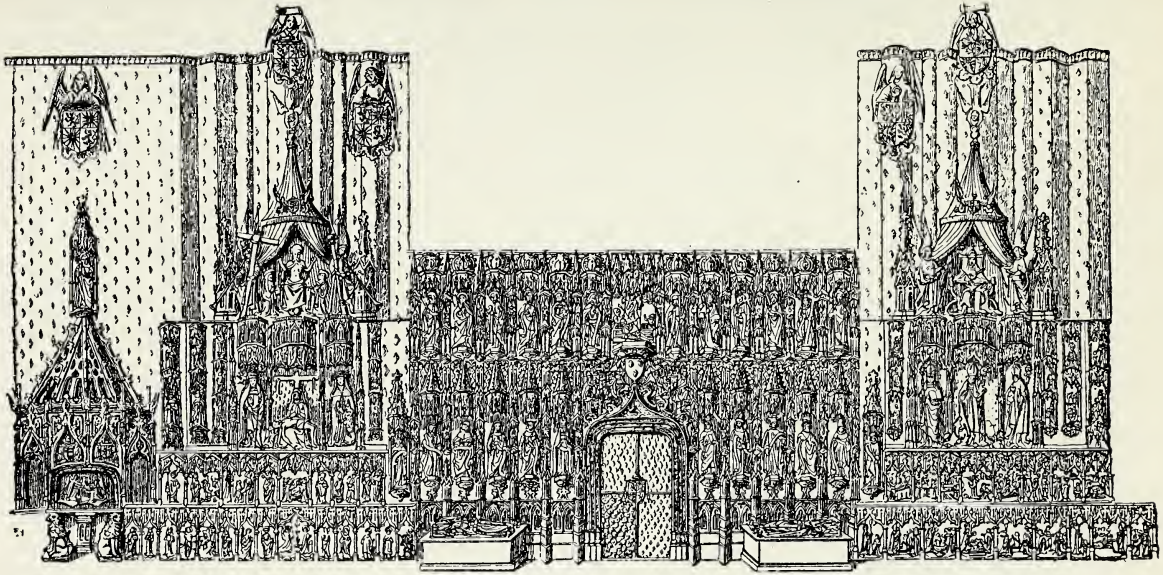

Jubé du cardinal de Luxembourg
(D'après la gravure de Hucher.)

Gillot, car le 20 juin 1419, les chanoines constatent que l'ouvrage menace ruine. Le maître de l'œuvre, à cette date, était Nicole de l'Escluse : il fut remplacé, le 21 janvier 1421, par Jean de Dampmartin, natif de Jargeau, au diocèse d'Orléans. Sous la direction de ce nouveau « maître des œuvres » de la cathédrale, les accidents furent bientôt réparés et la construction fut reprise avec ardeur malgré les guerres et l'invasion anglaise. Le croisillon septentrional se trouva ainsi terminé vers 1430.

La grande œuvre de la cathédrale, telle qu'elle existe aujourd'hui, était arrivée à son terme après quatre siècles de travaux ; depuis cette époque, aucun travail nouveau n'a été exécuté pour son agrandissement ou sa transformation. Toutes les nouvelles entreprises n'ont eu pour but généralement que la décoration intérieure du monument ou la réparation des accidents qui lui sont survenus ; ce ne sont que des œuvres de détail, qui ont certes leur intérêt au point de vue artistique, mais qui n'ont rien changé au plan général de la cathédrale.

Une de ces principales œuvres complémentaires a été le jubé élevé à l'entrée du chœur par le cardinal Philippe de Luxembourg, qui fut, à deux reprises, évêque du Mans, de 1477 à 1507, et de 1509 à 1519. Ce jubé, exécuté en pierre, presque à la même époque que celui de l'église de Brou, était divisé en trois parties, et décoré d'un grand nombre de statues et de bas-reliefs. Sur chacune des piles du chœur étaient adossés, à droite, l'autel des mi-

racles de saint Julien et, à gauche, l'autel de Notre-Dame-de-Pitié. En retour d'équerre, dans le déambulatoire septentrional, se trouvait le reliquaire du pied de saint Philippe. Ces autels étaient pourvus de retables gigantesques. Les armes de Luxembourg étaient reproduites plusieurs fois dans cet ensemble. Quelques traces de la décoration picturale, représentant des anges portant ces écussons, ont été encore longtemps visibles sur les piles de l'entrée du chœur.

Photo A. de St-Denis.

DOSSIER DE STALLE
Sculpture sur bois du XVIe siècle.

Un dessin d'architecte du temps [1], reproduit par M. Hucher, est le seul

[1] Ce dessin d'architecte exécuté à la plume sur parchemin, à

document qui, aujourd'hui, permet de connaître ce merveilleux travail de ciselure peinte, formant à l'entrée du chœur, une décoration de grande puissance. Il interceptait, à peu près complètement, la vue du chœur aux personnes placées dans la nef. « Qu'on se figure, dit M. Hucher, trois ou quatre étages de statues, surmontées de riches pinacles, de scènes à personnages multiples, entourées d'un riche décor d'arcatures, de clochetons, de frises à devises, de personnages décorés de légendes et d'attributs, les uns atteignant la taille humaine dans sa plus grande dimension, d'autres n'atteignant que trente à quarante centimètres. »

La scène centrale du jubé représentait Jésus-Christ sortant du tombeau ; l'une de ses mains bénissait, pendant que l'autre tenait l'étendard de la Résurrection ; à ses pieds était figuré un groupe de soldats armés. De chaque côté et sur une même ligne horizontale on voyait les douze apôtres, exécutés en ronde-bosse, en tuffeau, et aux deux tiers de la grandeur humaine. Chaque apôtre portait l'instrument de son supplice ou l'enseigne qui sert à le dénommer. M. Hucher pensait que ces statues avaient été copiées sur les reproductions des mêmes personnages, figurées dans le vitrail de la Rose, où les apôtres portent les mêmes versets du *Credo*.

Cette partie centrale du jubé était recouverte

l'échelle de 6 centimètres par mètre, vers la fin du xve siècle, mesure 2^{m},30 de longueur et 1 mètre de hauteur. Il est conservé au Musée archéologique de la ville du Mans.

par une montagne sur laquelle était élevé un crucifix de grande dimension.

Tout le travail du jubé avait été conçu et exécuté dans le style gothique du xve siècle ; aucune partie de l'œuvre ne faisait encore pressentir la Renaissance. Il est à peu près certain qu'à la mort du cardinal Philippe de Luxembourg, ce monument était, sinon terminé, du moins très avancé.

Ce jubé fut détruit en 1562 par les Huguenots, quand ils pillèrent la cathédrale; ceux-ci détruisirent en même temps à l'intérieur, les tombeaux, les statues, les autels, les sculptures, les

Photo G. Fleury.

Dossier de stalle

Sculpture sur bois du xvie siècle.

vitraux, les stalles, les reliquaires, les orgues, le sépulcre du Christ. A l'extérieur du monument, ils renversèrent et brisèrent les statues des galeries du chœur, de la nef et de la grosse tour.

Un incendie déterminé par la foudre, le 5 mai 1583, vint encore augmenter ce désastre; il endommagea les voûtes, la toiture et le clocher central. Cet incendie atteignit de suite une telle intensité qu'en une demi-heure le clocher s'écroula; rien ne fut épargné dans la couverture ni dans la charpente, et le plomb « coulait par les gouttières comme si c'eût été l'eau de la pluie ». La grosse tour put cependant être préservée.

Malgré les troubles suscités dans tout le pays par les guerres de religion, les chanoines s'efforcèrent de réparer le plus vite possible les désastres successifs de leur cathédrale.

Dès 1563 on commença à relever les stalles du chœur qui furent terminées en 1576; elles étaient ornées de sculptures très variées, de valeur inégale, représentant diverses scènes de la vie du Christ et aussi quelques figures allégoriques; quelques-unes même ont été considérées comme étant des critiques des opinions contemporaines, telle par exemple une scène dans laquelle on verrait la représentation d'un prêche calviniste. Ces stalles mutilées plus tard, en 1768, sous l'évêque de Grimaldi, le furent encore davantage en 1830, sous Mgr Carron. Enfin en 1855, les dossiers de ces stalles furent définitivement enlevés, et on peut les voir aujourd'hui, en assez grand nombre,

dressés sur les murs intérieurs de la sacristie.

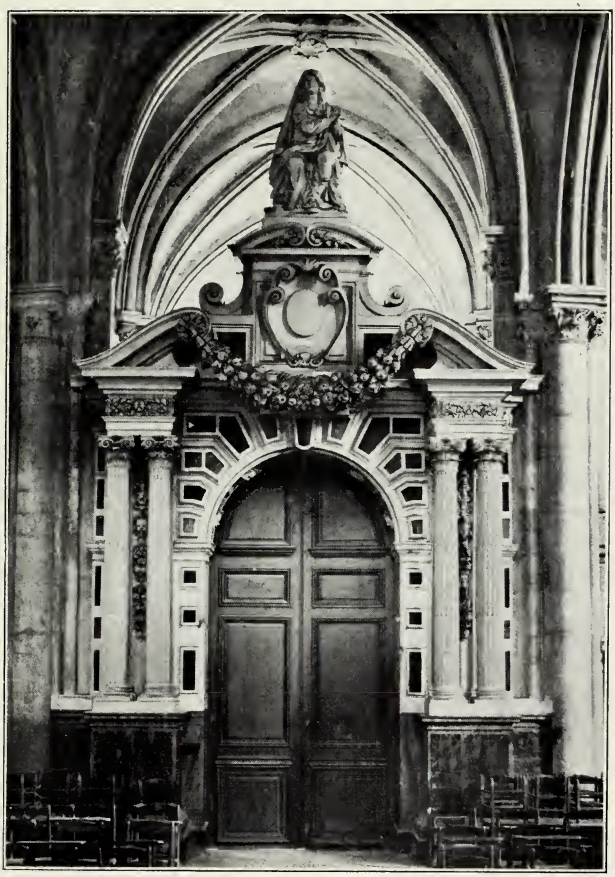

Photo G. Fleury.

PORTE DU JUBÉ, AUJOURD'HUI DE LA SACRISTIE

Plus tard, avec l'appui de leur évêque Claude

d'Angennes, les chanoines pensèrent à relever d'abord le jubé à l'entrée du chœur. Mais la mort de leur évêque retarda son exécution ; ce nouveau jubé ne fut commencé qu'en février 1605 et terminé en 1610, sous Charles de Beaumanoir. Il se composait de trois portiques, dont deux ont survécu à la destruction du monument, vers 1768, sous l'épiscopat de l'évêque de Grimaldi. De ces deux portiques l'un est placé aujourd'hui devant la chapelle du Sacré-Cœur, et l'autre devant la porte de la sacristie. Ce dernier portique est le plus intéressant par la jolie Vierge à la figure si expressive qui est placée sur son couronnement, ainsi que par ses guirlandes de fleurs sculptées, posées sur les deux faces.

Le sépulcre du Christ brisé par les protestants en 1562, fut remplacé en 1609 par le chanoine Primet ; ce nouveau sépulcre, œuvre du sculpteur Gervais de la Barre fut encore détruit à la fin du XVIIIe siècle, pendant la Révolution. Le buste du donateur seul a survécu jusqu'à ce jour et est conservé au-dessus du nouveau groupe qui provient de l'ancien couvent des Cordeliers, et est placé dans le même enfeu de la chapelle Saint-Pierre. Ce tombeau a encore été mutilé par un fou en 1869 ; plusieurs têtes de statues ont été brisées, mais on a pu le restaurer, et sous la peinture moderne on ne distingue plus les traces de ces coups.

Après les restaurations exécutées à la fin du XVIe siècle la cathédrale du Mans resta pendant environ cent cinquante ans dans ce même état;

mais avec l'arrivée de Mgr de Grimaldi, évêque du Mans de 1767 à 1779, commença toute une série de transformations, dans les détails il est vrai, pour répondre au goût de l'époque, depuis le blanchiment à la chaux de tous les murs et de toutes les sculptures, jusqu'à la décoration des autels.

Photo G. Fleury.

Mise au tombeau du Christ

Cette œuvre fut encore continuée plus tard, durant 1856 et 1857, par Mgr Nanquette qui fit disparaître la Gloire élevée dans le chœur par Mgr de Grimaldi au-dessus du maître-autel, et fit aussi enlever les dossiers des stalles et les autels de l'ancien jubé de 1610.

Pendant la Révolution la cathédrale fut menacée de destruction vers l'an VI ; mais après quelques mois d'angoisse les habitants du Mans purent

obtenir que leur beau monument restât debout; toutefois, quand ils le reprirent pour l'exercice du culte catholique, sa couverture était dans un état affreux de dégradation, par suite du défaut d'entretien pendant toute la période révolutionnaire. Le 9 novembre 1810, la voûte du transept méridional s'effondra en partie; elle fut reconstruite en 1817. Dès 1814, on avait commencé les réparations indispensables, et elles furent exécutées successivement autant que le permirent les crédits.

En 1822, la flèche de la tour, frappée par la foudre, fut détruite, puis remplacée en 1835 par le dôme et les clochetons de fonte que l'on voit encore aujourd'hui. En 1858, un autre orage brisa une grande partie des vitraux de la cathédrale. Depuis cette époque, de nombreuses restaurations ont été entreprises pour réparer ces désastres et conserver au monument sa grande valeur artistique; les secours accordés par l'État ont été en général habilement employés par les architectes chargés de cette œuvre si délicate. En 1897, sous l'impulsion de M. le chanoine Chanson, archiprêtre de la cathédrale, ces restaurations ont pris une grande extension; grâce à lui, les épais badigeons qui recouvraient les voûtes et les murs ont été enlevés; les anciens vitraux restaurés ont repris leurs places primitives, et des vitraux modernes ont complété la décoration générale des fenêtres.

L'enlèvement des badigeons a dégagé dans la nef de nombreuses marques de tâcherons, et au-dessus de la porte d'entrée, ouverte dans le pignon

occidental, des peintures murales ont été mises à nu ; ces fragments de peinture faisaient partie d'un jugement dernier, qu'en 1562 les Huguenots avaient « avec bâtons piccoté et égratigné » suivant la mention du procès-verbal inséré dans les *Plaintes et Doléances du Chapitre.*

Précédemment, en 1848, d'autres peintures avaient été découvertes sur les voûtes de la chapelle du Chevet ; ces dernières peintures ont dû être exécutées sous l'épiscopat de Gontier de Baigneux (1367-1385), comme tendent à le prouver les armoiries de cet évêque qui y sont figurées plusieurs fois.

Tels sont les principaux souvenirs, parvenus jusqu'à nous, qui vont pouvoir nous permettre de dater les principales parties de la belle œuvre que nous présente la cathédrale du Mans, dans son ensemble comme dans ses détails.

II

INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE

Plan général de l'édifice. — Le plan de la cathédrale, dans son état actuel, représente une croix latine, dont la partie supérieure est très développée en longueur et en largeur.

La nef, abstraction faite de la croisée du transept, mesure 57 mètres de longueur sur 11 mètres de largeur, et 24 mètres de hauteur. Elle est accompagnée d'un bas côté, au nord et au midi ; chacun de ces bas côtés comprend dix travées de 5 mètres environ de largeur et de $10^{m},20$ de hauteur.

Le transept se compose, en plus de la croisée, de quatre travées ; sa longueur totale est de $52^{m},85$; sa largeur de 10 mètres, et sa hauteur, sous voûte, de $34^{m},50$; il ne possède ni chapelles, ni bas côtés.

On compte dans le chœur trois travées principales en plus de l'hémicycle qui a 12 mètres de diamètre, ce qui donne une longueur totale d'environ 35 mètres ; la hauteur moyenne sous clef est de 34 mètres.

Le déambulatoire, qui enveloppe le chœur, est double et mesure environ 11 mètres de largeur ;

mais ses deux galeries sont de hauteur inégale ; la première a 22 mètres de hauteur, tandis que la seconde ne mesure sous voûte que 11 mètres, ainsi que toutes les chapelles qui se développent sur son périmètre.

Les chapelles ont 7 mètres de profondeur et 5 mètres de largeur ; la chapelle du chevet, plus grande en longueur seulement, mesure 16 mètres de profondeur ; la sacristie, autrefois chapelle semblable aux autres, puis agrandie au XIVe siècle, mesure 18 mètres de profondeur et 10 mètres de largeur dans sa partie agrandie.

La nef. — La nef de la cathédrale du Mans, telle qu'on peut l'examiner aujourd'hui, nous présente dans son ensemble l'œuvre des évêques Hildebert et Guillaume de Passavant. Mais si l'on étudie les divers détails des parties qui la composent, on peut retrouver des traces assez importantes des constructions antérieures, exécutées sous l'évêque Hoël et peut-être aussi quelques souvenirs de celles élevées sous les évêques Vulgrin et Arnauld.

Nous trouvons ainsi réunies les œuvres entreprises depuis le commencement du XIe siècle, jusqu'à la fin du XIIe. L'examen des diverses travées de la nef fait reconnaître de suite les différentes influences qui ont dirigé leur érection.

On peut considérer comme construction de l'évêque Hoël, (1083-1099) la première arcade qui, de chaque côté de la nef, la relie au transept. La partie basse de cette travée est seule de l'époque

de l'évêque Hoël; le triforium et le fenestrage sont postérieurs. Sous les combles des bas côtés on retrouve encore, dans le mur au-dessus de l'arcade, des traces du triforium primitif, contemporain de cette arcade; elles se composent d'arcs en plein cintre et de petits pilastres carrés du XIe siècle.

Du même temps sont les deux collatéraux de cette nef; ces deux bas côtés, en effet, ont conservé leur division primitive en dix travées; ils sont couverts par des voûtes d'arêtes en blocage, avec arcs doubleaux reposant actuellement sur des chapiteaux de deux époques différentes. Cette diversité s'est produite lors de la reconstruction de la nef centrale, par suite de l'établissement de la colonne cylindrique, entre les deux piles qui supportent l'arc doubleau de la voûte principale. Les chapiteaux de ces colonnes, en effet, ne sont que du XIIe siècle, tandis que les autres appartiennent au XIe, par leurs sculptures sans grand relief, représentant des animaux chimériques et des personnages, traités d'une manière bien primitive. Des arcatures décorent les parois intérieures des murs de ces bas côtés

Les quatre dernières travées de la nef centrale présentent des caractères particuliers, qui révèlent une époque de construction postérieure à celle des collatéraux; ainsi, au-dessus de chacune des grandes arcades à arc légèrement brisé, on peut remarquer un autre arc en plein cintre, qui se rapproche beaucoup par ses dimensions de celui de la

première travée attribuée à l'évêque Hoël. Cepen-

Photo Neurdein.

VUE GÉNÉRALE DE LA NEF

dant, un examen attentif permet de constater que

ces travées ne sont pas de la même construction ; certains détails en fournissent la preuve. Comme l'a observé M. Lefèvre-Pontalis, la clef des arcs élevés par Hoël se trouve à 30 centimètres au-dessous du bandeau du triforium, tandis que le sommet de la courbe des autres arcs est tangent au même point. En outre, les uns se composent de claveaux longs et étroits réunis par de gros joints, et les autres sont formés de pierres plus larges, appareillées avec précision. Enfin les arcades de la première travée se rapprochant du chœur sont séparées par une distance de 60 centimètres au niveau de leur retombée sur la pile centrale, alors que les arcs en plein cintre des autres travées se coupent à leur point de départ commun. On peut donc être autorisé à voir dans les arcs en plein cintre des dernières travées, les restes de l'œuvre élevée par le moine Jean, sous l'évêque Hildebert et terminée en 1120. Ces arcs retombaient sur des colonnes monocylindriques, englobées aujourd'hui dans les piles actuelles, cantonnées de colonnettes, comme on l'a pu constater durant les derniers travaux de restauration.

Les arcs brisés construits au-dessous de ces arcs en plein cintre furent appareillés après les incendies de 1134 et de 1137, par Guillaume de Passavant, pour la construction des voûtes domicales qui sont du même type que celles de la cathédrale d'Angers.

Après avoir relevé ces détails intéressants, qui sont des documents utiles pour discuter les diverses

époques de la construction de cette nef, on constate que presque toutes les travées, dans leur état

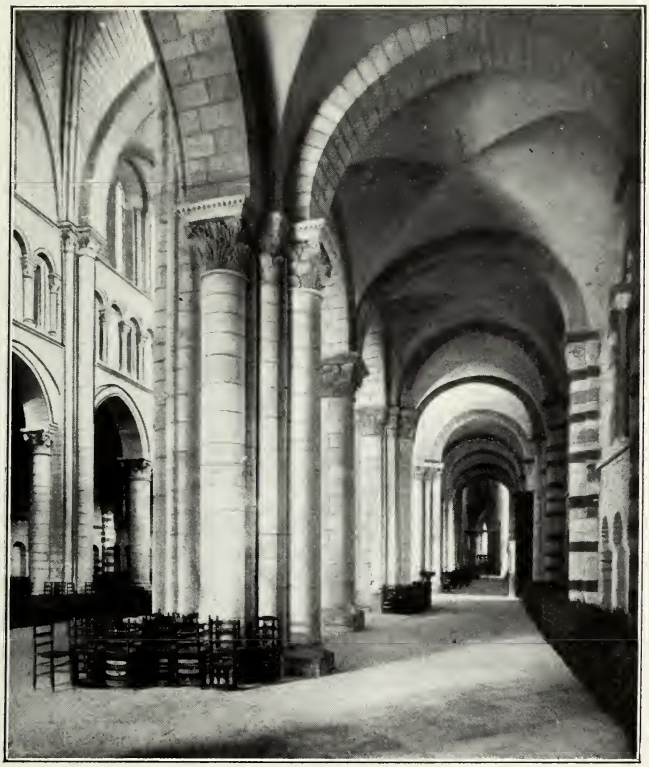

Photo G. Fleury.

Bas côté méridional. Vue intérieure

actuel, sont de même structure. Il suffit d'étudier une seule d'entre elles pour comprendre l'ordonnance générale du plan des quatre grandes travées

doubles du bas de la nef ; la double travée voisine du transept fait seule exception dans cet ensemble par quelques détails.

Photo Garczinski.

Première travée de la nef

Chacune de ces doubles travées est encadrée par une pile carrée, élevée vers le milieu du XIIe siècle, au moment de la construction des voûtes ; elle est flanquée, à droite et à gauche, d'une colonne sur laquelle retombe l'arcade en arc brisé. En avant

de cette pile se dresse une colonne encastrée entre deux colonnettes ; la colonne reçoit l'arc doubleau de la voûte, et sur les colonnettes retombent l'arc formeret et les arcs ogives. Entre ces deux piles, une colonne monocylindrique supporte les arcades inférieures. Au-dessus, règne le triforium, qui n'est pas une galerie de circulation, car il se compose, pour chaque double travée, de sept arcatures en plein cintre, retombant sur des colonnettes engagées. Quatre baies ménagées sous ces arcatures communiquent avec les combles des bas côtés. Entre le triforium et le sommet des formerets de la voûte, une fenêtre géminée s'ouvre dans l'axe de la travée ; ses doubles arcatures en plein cintre reposent sur des colonnettes engagées. Tous les chapiteaux des colonnes et des colonnettes sont ornés d'élégantes feuilles d'acanthe, pour la plus grande partie très fouillées : leurs tailloirs rectangulaires sont garnis de zigzags, de dents de scie. L'uniformité que l'on constate dans l'exécution de tous les détails d'ornementation sur les arcs brisés des arcades, comme sur les arcatures en plein cintre du triforium et des fenêtres, sur les chapiteaux des colonnes monocylindriques et sur ceux qui reçoivent les arcs doubleaux, les formerets et les arcs ogives, prouve évidemment que toute cette partie de la nef est bien d'une seule époque, se rapportant à celle de la construction des voûtes par Guillaume de Passavant vers le milieu du XIIe siècle.

Chaque double travée de cette nef, forme ainsi un

carré, mesurant environ 11 mètres sur chaque côté ; sa hauteur, sous la clef de voûte, est de 24 mètres.

Cette nef, dont l'ensemble aux lignes si pures et si simples, impressionne par sa grandeur, plaît aussi par la beauté de sa conception ; elle constitue une œuvre du plus grand intérêt, dont les lignes harmonieuses sont encore adoucies par les reflets lumineux des vitraux qui remplissent aujourd'hui toutes les fenêtres.

Si, parmi ces vitraux, beaucoup sont modernes et remontent seulement à quelques années, d'autres au contraire, se rattachent aux temps les plus anciens de cet art décoratif qui, par des jeux de lumière variés, donne aux monuments religieux, une teinte si mystérieuse, double leur profondeur et leur hauteur.

Dans les bas côtés de la nef, quelques vitraux appartiennent à la fin du XIe siècle et au commencement du XIIe, mais dans tout le fenestrage de la nef, au-dessus du triforium, les vitraux sont modernes ; ils ont été posés lors de la dernière restauration du monument. Dans ces grisailles des fenêtres géminées, on a inséré, comme souvenirs des temps passés, les armoiries de tous les personnages, bienfaiteurs célèbres et localités dont les noms se rattachent, par un fait particulier, à l'histoire de la cathédrale.

Un autre genre de décoration ancienne se rencontre dans l'ornementation des chapiteaux, dont plusieurs offrent des caractères particuliers, suivant qu'ils sont placés au-dessus des colonnes

accolées aux murs des bas côtés, ou bien qu'ils reçoivent les arcades de la grande nef.

Dans les premiers, d'une exécution antérieure, l'ornementation est simple et de faible relief, tandis que dans les grands chapiteaux de la nef, les feuillages sont très fouillés, en plusieurs rangs superposés, avec des courbes variées et gracieuses ; leurs effets de perspective sont encore augmentés par une décoration polychrome ancienne, dont les tons principaux sont roses et jaunes, en teintes très douces.

Photo Garczinski.

Chapiteau de la nef

Quelques-uns de ces chapiteaux offrent, en plus, des détails allégoriques intéressants. Sur le chapiteau de la première colonne, placée à gauche dans la nef, on distingue en effet, au milieu des feuillages, un hibou et des oiseaux, allusion satirique dans laquelle on voit un juif entouré de chrétiens ; idée symbolique, empruntée aux *Bestiaires*, qui présente le hibou comme l'image de l'aveuglement du peuple juif, objet de la risée des chrétiens.

Un chapiteau du bas côté méridional, près de la porte, est orné d'une scène naïve, qui représente le baptême du Christ. Celui-ci apparaît à mi-corps, nu ; une colombe vole au-dessus de sa tête ; de

chaque côté de lui, deux personnages se tiennent debout, dont l'un tient une chemise déployée, et dont l'autre doit être saint Jean-Baptiste versant de l'eau sur la tête de Notre-Seigneur.

Dans la dernière travée de la nef, d'autres sculptures s'aperçoivent encore à la retombée des

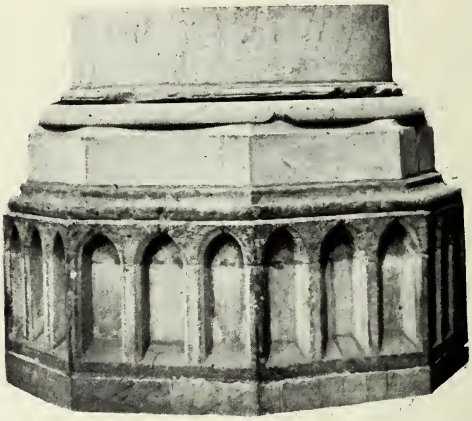

Photo G. Fleury.

Base de colonne du déambulatoire

arcs ogives de la voûte ; les personnages qui forment ces sommiers sont d'une attribution difficile. Dans l'un d'eux on peut voir un Moïse tenant en ses mains les tables de la loi, mais dans les autres, on ne peut reconnaître un David, ni un sacrifice d'Abraham, ainsi qu'on l'a proposé.

Le chœur. — Quoique la nef de la cathédrale du Mans soit entièrement de l'époque romane, pour sa construction intérieure, nous ne retrouvons plus,

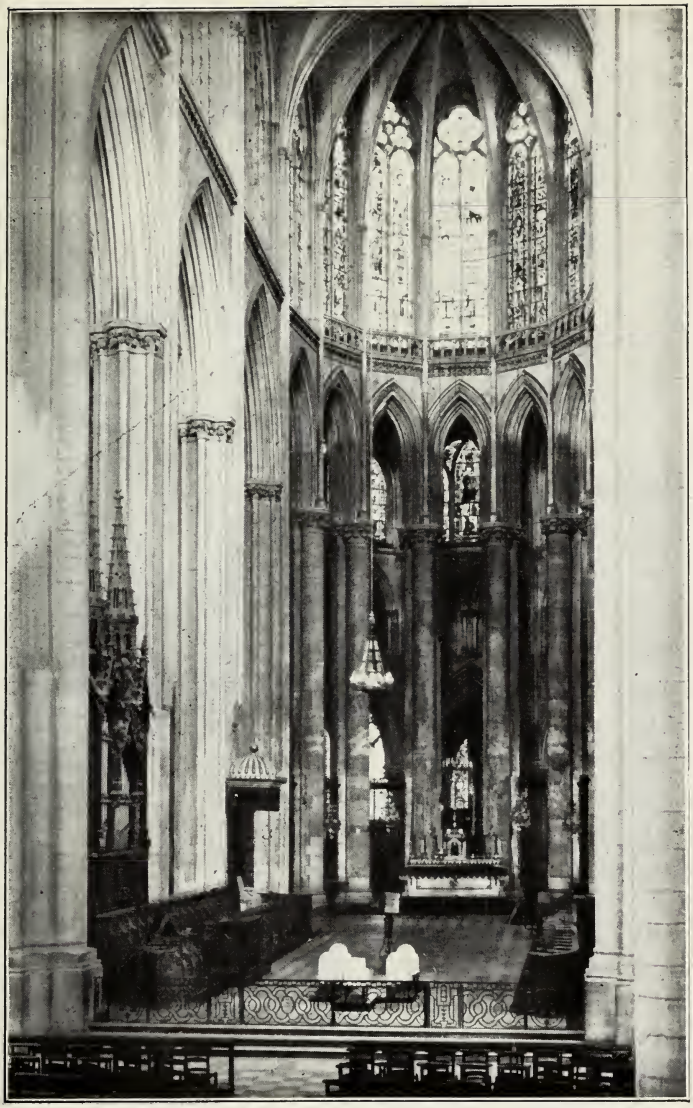

Photo G. Fleury.

Vue intérieure du chœur

dans les autres parties de cette cathédrale, de restes importants de la même époque ; dans la croisée du transept, les parties basses des piles et des colonnes sont bien encore romanes, les murs du transept et les bases des tours conservent aussi quelques traces des constructions primitives, mais tous ces détails passent presque inaperçus. Le chœur, que nous voyons aujourd'hui, est une œuvre entièrement gothique. Du chœur roman, il n'est rien resté d'assez important pour permettre d'en restituer le plan complet sur des bases certaines ; cependant, il est probable que le rond-point du XIIe siècle se composait d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes, comme à l'église de la Couture et à Saint-Julien du Pré.

Le chœur roman. — Sur le plan que Viollet-le-Duc présente, plutôt comme un type, il est vrai, que comme un édifice particulier, il a tracé un chœur de même largeur que la nef, avec déambulatoire sans absidioles, en acceptant cependant une chapelle absidale dans l'axe du chœur. Quant au transept, il le réduit à une seule grande travée sur chaque côté de la croisée, avec absidiole en cul-de-four dans le mur oriental de chaque croisillon. Il ne trace aucun plan de tour ; il suppose que le clocher était élevé sur les quatre piles de la croisée, conformément à l'usage généralement suivi dans les églises normandes.

Nous ne trouvons pas dans ce plan l'emploi de tous les témoins encore debout des constructions

du XIe et du XIIe siècle. Ainsi Viollet-le-Duc a complètement négligé la base de la tour méri-

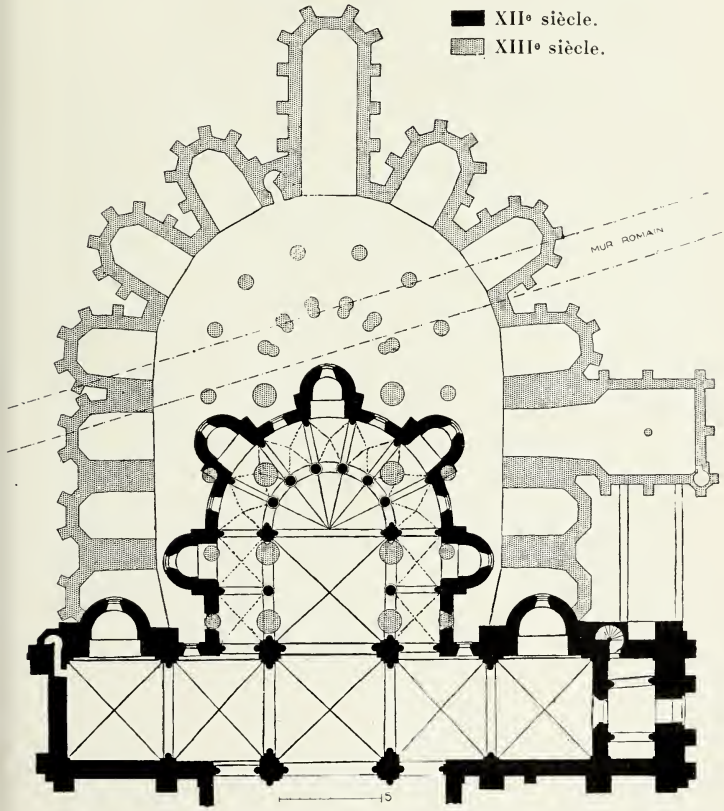

RESTITUTION DU CHŒUR ROMAN
Proposée par M. Vérité.

dionale, de même que le mur de la psallette avec ses chapiteaux noyés dans la maçonnerie. Nous

sommes persuadé au contraire que ces restes de construction ancienne doivent être considérés comme les bases des tours, dont Guillaume le Conquérant avait voulu imposer la destruction à l'évêque Hildebert, et qui avaient été élevées à l'extrémité de chaque croisillon du transept roman. Le transept roman devait donc avoir les mêmes proportions, en largeur et en longueur, que le transept existant encore actuellement. Quant au chœur proprement dit, ses dimensions, en profondeur, ne devaient pas être plus grandes que celles proposées par Viollet-le-Duc ; l'existence du mur de l'enceinte gallo-romaine avait nécessairement arrêté le développement de la cathédrale sur ce côté. Pour les détails du plan, nous serions plus disposé à prendre comme type le plan du chœur de l'église du Pré, au Mans, que celui de Viollet-le-Duc ; car, entre autres motifs, ce dernier forme plutôt une exception par l'absence des absidioles.

D'ailleurs l'église du Pré offre plusieurs autres points de comparaison avec la cathédrale ; dans la nef particulièrement, on peut relever des corrélations frappantes dans l'établissement des travées, avec celles élevées à la cathédrale près du transept ; les bas côtés présentent également des similitudes dans le fenestrage et dans la décoration des parois par des arcatures.

Donc, si l'on accepte comme type le chœur de l'église du Pré, la cathédrale du Mans aurait eu un chœur roman entouré d'un déambulatoire avec trois absidioles, et cette disposition aurait été conservée

jusqu'au commencement du XIIIe siècle, époque à

Photo G. Fleury.

VUE D'UNE TRAVÉE DU CHŒUR

laquelle fut décidé l'agrandissement du chœur, après que Philippe-Auguste eut permis, en 1217,

de franchir le mur de l'enceinte gallo-romaine pour le prolongement de la cathédrale.

Le chœur gothique. — C'est alors que fut commencée l'œuvre que nous pouvons admirer aujour-

Photo G. Fleury.

Intérieur de la crypte

d'hui ; conçue sur un vaste plan, elle s'est développée successivement jusqu'au transept, et fut terminée, du moins dans ses principales parties, vers 1254, date de sa consécration. Ce chœur, qui comprend trois grandes travées en avant de son abside,

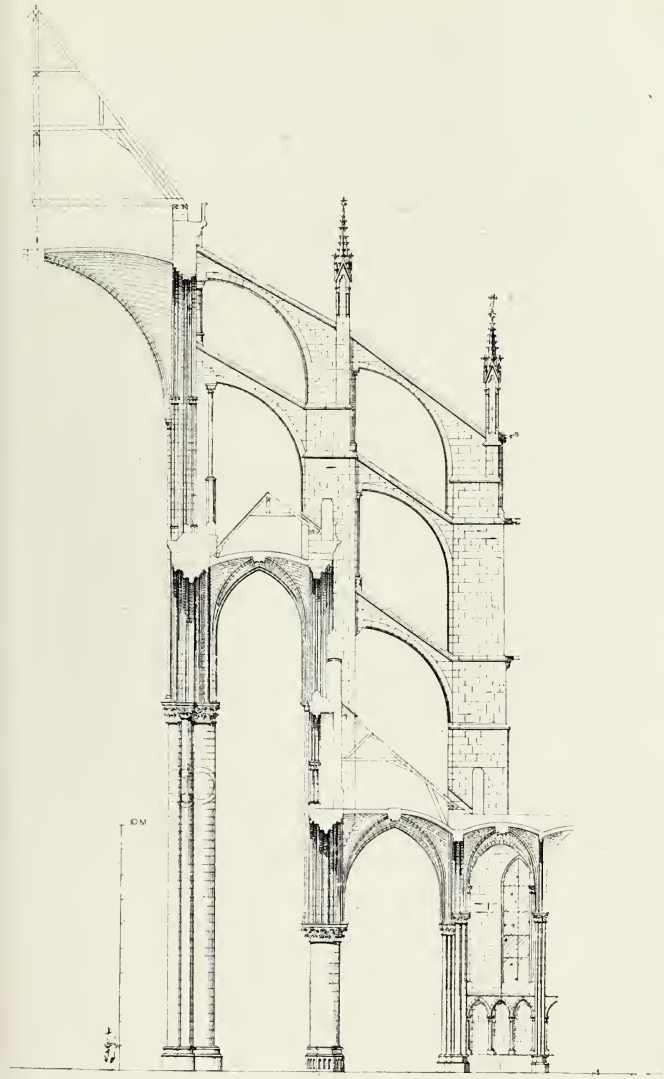

Coupe transversale du chœur

est entouré par un double déambulatoire, sur lequel s'ouvrirent primitivement treize chapelles, dont celle du milieu était d'une profondeur double de celle des autres.

Cette transformation du chœur a dû être commencée par la partie extérieure, c'est-à-dire par la construction des chapelles, et terminée par la modification du chœur proprement dit. Cette probabilité peut presque être considérée comme une certitude par toute personne qui se rappelle que cette construction a été élevée, pour la plus grande partie, en dehors de l'enceinte gallo-romaine. Cette hypothèse, du reste, se trouve confirmée par l'étude de la crypte placée au-dessous de la chapelle absidale.

La crypte. — Quand on visite cette crypte, on peut remarquer qu'elle a été construite jusqu'à l'affleurement du mur gallo-romain : elle devait alors se composer d'une seule nef à six travées en plus de l'abside ; aujourd'hui, elle est divisée en trois parties par des murs qui ont été construits après coup, comme on peut s'en rendre compte par l'examen de la voûte. On y voit, en effet, que tous les arcs ogives et les arcs doubleaux retombent régulièrement sur des culots, dans toute la longueur primitive de la crypte, et qu'aujourd'hui ces culots sont, sur quelques points, irrégulièrement encastrés dans les murs de séparation. Cette division est donc réellement postérieure à la construction de la voûte, et plusieurs des massifs de

Photo Neurdein.

Le déambulatoire

maçonnerie qui la constituent ont été élevés pour supporter les colonnes de l'abside et du déambulatoire. Toutefois ces murs ont été ajoutés peu de temps après la construction de la crypte, comme le prouve l'ouverture en arc brisé, ménagée dans le mur le plus épais.

En même temps que cette crypte, on éleva les fondations des chapelles qui entourent le chœur, en traçant les grandes lignes du double déambulatoire.

Les chapelles. — Les treize chapelles qui entourent le chœur furent élevées sur un plan uniforme, composé d'une abside polygonale et d'une travée ménagée en avant. La chapelle du chevet, élevée dans l'axe du chœur, eut seule plus de profondeur et posséda trois travées en plus de son abside.

Dans leur plan primitif, ces chapelles devaient être éclairées par sept fenêtres ; mais dans plusieurs d'entre elles les fenêtres de la première travée ont été en partie fermées lorsque les contreforts furent doublés dans leur épaisseur pour contrebuter le premier déambulatoire. Pour le même motif furent aveuglées les fenêtres ouvertes sur le déambulatoire entre les chapelles élevées dans la partie rectiligne. Au-dessous des fenêtres, des arcatures à arc brisé décorent la base des murs.

Dans ces chapelles, les colonnes sont engagées dans les angles rentrants, les tailloirs sont à bec et par leur mouluration indiquent une influence de l'école gothique de l'Ile-de-France, ainsi que les clefs de voûte. A l'extérieur, on retrouve une autre

preuve de cette même influence dans les doubles retraits latéraux des contreforts de ces chapelles.

Photo G. Fleury.

TRIFORIUM DU DÉAMBULATOIRE

Le déambulatoire. — Après la construction des chapelles fut commencée celle du double déambulatoire qui semble avoir été inspiré par celui de la

cathédrale de Bourges ; cependant si on rencontre au Mans comme à Bourges le premier bas côté du rond-point plus élevé que le second, on ne reconnaît plus le même tracé dans les voûtes, ni les mêmes détails dans la décoration générale ; on y sent une influence de l'école normande, qui s'y manifeste par le tracé des voûtes et par le profil des croisées d'ogives avec leurs trois tores reliés par des gorges profondes ; les multiples boudins des doubleaux et des grandes arcades, ainsi que les chapiteaux et les tailloirs circulaires des grosses colonnes monocylindriques, dénotent bien aussi une influence normande.

Le triforium, placé au-dessus des grandes arcades du déambulatoire, forme un étroit chemin de ronde qui fait tout le tour du chœur ; chacune de ses baies est géminée et occupe toute la largeur de la travée, mais ces deux grandes divisions sont elles-mêmes subdivisées par des colonnettes, dont les bases reposent directement sur le sol de la galerie et dont les chapiteaux reçoivent les arcs brisés du remplage ; ces subdivisions sont au nombre de deux dans les travées correspondant au plan polygonal de l'abside, et au nombre de trois dans les travées droites du chœur. La décoration de ces baies varie aussi avec ces mêmes divisions. Derrière l'abside, de jolies rosaces de feuillages finement sculptées garnissent les écoinçons comme dans le cloître du Mont-Saint-Michel et dans la nef de la cathédrale de Coutances ; tandis que dans les autres travées, ces feuillages font absolument

défaut et sont remplacés par de simples quatre-feuilles moulurés, comme dans la cathédrale de Bourges. Le fond de cette galerie est formé par deux grands arcs de décharge retombant sur un pilier central, cette disposition permet de croire que, dans le plan primitif, cette galerie devait communiquer avec les combles du second déambulatoire formant tribune, mais une cloison a remplacé cette communication.

Ce triforium du déambulatoire est unique dans le chœur du Mans, tandis qu'à la cathédrale de Bourges on voit un triforium, entre les arcades et les fenêtres, dans le déambulatoire comme dans le chœur proprement dit.

Ainsi le triforium de la nef de la cathédrale du Mans n'a pas son prolongement dans le sanctuaire, où les grandes fenêtres reposent presque directement sur les arcades des travées.

L'abside. — Dans l'abside, les piles de l'hémicycle se composent de deux grosses colonnes jumelles, mais de deux diamètres différents, réunies par deux autres petites colonnes en délit ; cet ensemble rappelle les piles de l'abside de la cathédrale de Bayeux, et aussi un peu celles de Coutances, avec cette différence toutefois, qu'à Coutances les deux grosses colonnes ne sont pas réunies par d'autres plus petites.

Dans les trois travées du chœur, en avant de l'abside, les grosses piles sont cantonnées de quatre groupes de trois colonnettes. Les groupes

placés sur les côtés reçoivent les arcades en arc brisé ornées de tores nombreux ; sur le groupe d'arrière retombent les arcs de la voûte du déambulatoire. En avant, les trois colonnettes s'élancent jusqu'à la voûte pour recevoir les arcs ogives, les arcs doubleaux et les formerets ; les chapiteaux de ces dernières colonnettes sont à bec et décorées de légers feuillages.

Les fenêtres ouvertes au-dessus des arcades n'en sont séparées que par une simple corniche, et s'élèvent jusqu'aux arcs formerets des voûtes, occupant tout l'espace compris entre les colonnes. Ces fenêtres, toutes à arc brisé, sont de largeurs diverses. Dans la travée qui forme l'entrée du chœur, elles sont divisées par trois meneaux portant des arcs brisés et des roses ; dans les deux autres travées elles sont plus grandes et divisées par cinq meneaux. A l'entrée de l'abside, les fenêtres se rétrécissent ; les premières n'ont plus que deux meneaux et les cinq autres fenêtres du fond de l'abside, encore plus étroites, sont seulement géminées.

Les travaux de construction. — Le nom du maître de l'œuvre qui a conçu l'admirable plan de ce chœur ne nous est pas connu ; nous ignorons également le nom de ceux qui ont participé à son exécution, tout en suivant l'impulsion première ; car on ne saurait voir dans ce chœur la direction d'un seul homme pour la conduite des travaux, depuis le commencement jusqu'à la fin. On y reconnaît bien dans le plan d'ensemble une conception

unique, mais dans l'exécution de ce plan la coopé-

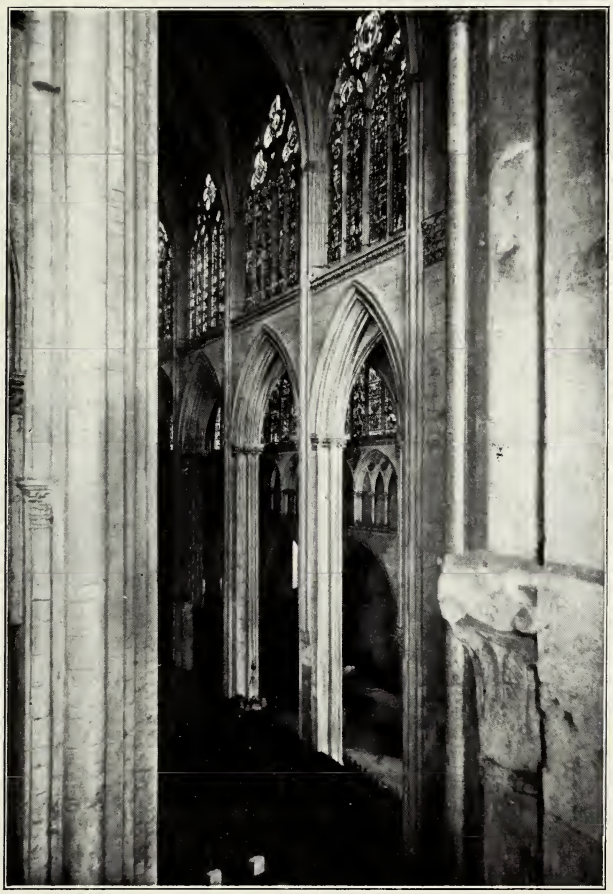

Photo G. Fleury.

Côté méridional du chœur

ration de plusieurs architectes ou maîtres d'œuvre

ne saurait être mise en doute. Par l'examen des détails, il apparaît facilement, à tous ceux qui les étudient avec quelque attention, qu'ils ont été exécutés sous des inspirations diverses provenant d'écoles différentes. Malgré une exécution rapide, ce chœur, élevé entre 1217 et 1254, présente pour ses diverses parties des modifications dans les détails qui ne peuvent être attribuées à une seule direction, parce qu'elles ne sont pas purement progressives, et que, au contraire, elles présentent parfois des arrêts dans le développement de l'idée première, et plus tard un retour vers le style de la première école ; ainsi la voûte du chœur est de l'école de l'Ile-de-France comme celles des chapelles, tandis que la partie intermédiaire représentée par le déambulatoire, ses colonnes, ses chapiteaux, son triforium, ainsi que les colonnes cylindriques du chœur, sont de l'école normande. Même dans la partie appartenant à cette école normande, on peut remarquer deux directions pour la partie supérieure. Ainsi, au-dessus des colonnes cylindriques de l'hémicycle, une balustrade a été ménagée devant le bas des fenêtres, comme à Coutances, alors qu'il n'en existe aucune trace dans les fenêtres des autres travées. De même dans le triforium les arcatures sont d'un profil beaucoup plus léger et les écoinçons sont décorés de feuillages d'une exécution bien plus fine que dans les premières travées du chœur, car ces dernières arcatures sont d'un dessin beaucoup plus lourd, quoique d'un tracé plus simple et moins riche en sculptures.

Dans les piles des travées du chœur, en dehors de l'abside, on ne retrouve plus la forme cylindrique, ni les tailloirs circulaires comme dans l'abside ou dans le déambulatoire ; de même les colonnettes qui reçoivent les arcs formerets et les arcs ogives,

Photo G. Fleury.

Chapiteau du déambulatoire, côté nord

ne s'arrêtent plus aux tailloirs des colonnes, mais sont profilées jusqu'au sol.

Les grandes arcades présentent aussi des variantes dans les détails de leur mouluration ; ainsi le gros tore central est chargé d'un filet dans les trois grandes arcades du côté méridional. Un semblable filet se remarque aussi sur le tore supérieur, du côté du déambulatoire, aux deux premières arcades seulement ; mais il ne se voit sur aucune autre

moulure du chœur, à l'exception de celles des arc de la voûte.

Ce filet ajouté à la moulure, dans ce côté méridional du chœur, semble indiquer un arrêt dans la construction ou un changement de direction dans l'œuvre; du reste pour ce même côté, on

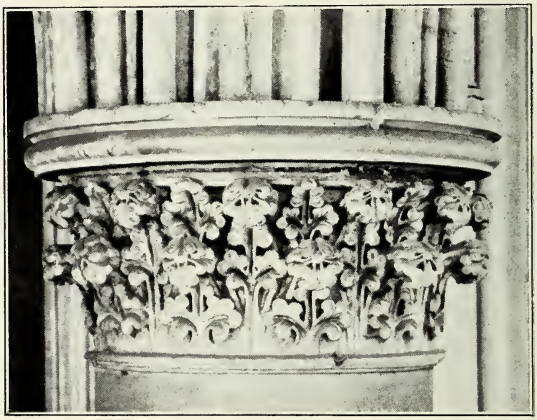

Photo G. Fleury.

Chapiteau du déambulatoire

remarque à l'extérieur, dans la partie supérieure des trois premiers contreforts une reprise dans la construction de l'arc le plus élevé, et une légère surélévation de cet arc-boutant.

Il est à observer aussi que la décoration de feuillages sculptés dans les écoinçons du triforium, ne s'étend pas au delà des doubles colonnes normandes qui forment l'abside du chœur.

Nous nous trouvons donc sur ce point, en pré-

sence des derniers travaux exécutés dans le chœur de la cathédrale du Mans, car l'existence d'un tore chargé d'un filet ne peut se rencontrer, pour nos régions, dès le premier quart du XIIIe siècle. D'autre part, tous ces détails peuvent donc permettre de croire que l'architecte de l'école normande a seulement élevé le double déambulatoire et l'abside du chœur ; ils confirment aussi la théorie, que nous avons émise ci-dessus, de la construction du chœur commencée par la partie extérieure, c'est-à-dire par les chapelles et se terminant par la partie se rapprochant du transept et de la nef.

Cette marche de l'œuvre peut expliquer aussi une particularité du plan de ce chœur, que M. Vérité a relevée et qui consiste dans l'élargissement progressif des travées du chœur depuis l'entrée jusqu'à l'abside. On retrouve un peu cette disposition dans le chœur de la cathédrale de Cantorbéry, mais un peu plus accentuée, surtout pour le déambulatoire[1]. Au Mans, la largeur d'ouverture à l'entrée du chœur, entre les colonnes, est de $10^{m},06$, et elle atteint $10^{m},72$ à l'arc doubleau de l'abside, produisant un écartement symétrique de chaque côté de l'axe. L'élévation des voûtes suit une semblable progression. M. Vérité pense que « ce tracé du chœur suivant un plan conique étant très régulier dans toutes ses parties et symétrique à droite et à gauche de l'axe principal, ne peut être attribué au hasard, ni

[1] Ce chevet a été bâti par l'architecte Guillaume de Sens (1175-1179).

à des déformations causées par des erreurs des ouvriers. Pour lui, il est évident que ce tracé a été voulu par le maître de l'œuvre. En élargissant le fond du chœur, il a cherché à détruire le rétrécissement produit par la perspective, et à conserver au chœur toute l'ampleur qu'il rêvait ». Nous nous rallions difficilement à cette savante explication du défaut d'équerre dans le plan de ce chœur; nous voyons plus volontiers dans ce rétrécissement la nécessité de raccorder l'abside avec l'entrée romane du chœur ancien dont la largeur était moins grande. Si cet élargissement de l'abside et des travées du chœur avait été prévu et calculé, une progression suivie aurait été établie entre chacune des travées, en largeur, en profondeur comme en hauteur ; or cette progression n'est pas régulière ; d'un autre côté le calcul appliqué à l'élévation des clefs de voûte aurait dû être observé pour la hauteur des chapiteaux des colonnes, ce qui n'a pas été fait ; tous les tailloirs des chapiteaux sont uniformément placés à une hauteur d'environ 26^{m},80 au-dessus du dallage du chœur.

Dans la cathédrale de Coutances l'abside est également un peu plus large que l'entrée du chœur[1], mais le raccord a été fait entre la dernière colonne de l'abside et la première colonne du chœur.

L'absence de progression régulière en tous sens nous amène à croire que l'élargissement de l'abside

[1] A la cathédrale de Senlis, comme à Notre-Dame de Paris, l'hémicycle du sanctuaire est aussi en fer à cheval.

n'a pas été prévu, mais que cette partie de la cathédrale gothique, élevée avant la destruction du chœur roman, a été construite plus large que la nef, sans intention absolue. Dans la cathédrale de Tours, le chœur a également été construit plus large que la nef, mais le raccord a été fait sur la largeur de la croisée du transept, au lieu d'être fait sur la largeur du chœur comme au Mans.

Si les noms des artistes qui ont successivement contribué à l'érection de cette belle œuvre du chœur gothique du Mans sont toujours restés inconnus, un nom peut toutefois être proposé avec quelque probabilité pour la construction de ce chœur, c'est celui de Thomas Toustain. Les registres du Chapitre nous ont conservé son nom avec sa qualité de *cementarius*, mais sans nous donner une date assez précise pour nous permettre de désigner quelle a été sa part de direction dans l'œuvre générale. Il est probable qu'il fut un des derniers maîtres de l'œuvre, car le document qui nous donne son nom porte la date de 1258, date postérieure de quatre années à celle de la consécration du chœur. Ce nom de Toustain a été très répandu dans le Cotentin au XIIIe siècle ; Thomas Toustain peut donc avoir contribué à la partie de l'œuvre de l'école normande dans le chœur de la cathédrale du Mans.

Le transept. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, en parlant du chœur, le plan du transept, tel que nous le voyons aujourd'hui, a conservé les proportions du

transept de la cathédrale romane ; la preuve nous en est fournie par les bases des murs et des tours dans lesquelles on reconnaît en de nombreux points l'appareil de la construction romane, sous les constructions élevées successivement depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à la moitié du XVe siècle. Sur la pile sud-est de la croisée, à l'intérieur du déambulatoire, on peut encore lire la date de 1145 gravée près des moulures de la base.

Parmi ces traces des constructions de l'époque romane, on peut aussi remarquer les bases des quatre piles de la croisée, qui sont beaucoup plus élevées que le sol actuel du transept. Cette surélévation avait dû être motivée par l'existence d'une crypte en cette partie de la cathédrale, et dans ce temps, le chœur devait ainsi être prolongé jusqu'à l'entrée de la nef, comme on le peut voir encore dans la cathédrale de Coutances.

L'existence de cette crypte est mentionnée dans les *Actus* comme existant sous l'évêque Arnauld (1065-1081) ; à cette époque elle renfermait le corps de saint Julien.

La construction du nouveau transept a duré fort longtemps et a été interrompue plusieurs fois. Le croisillon méridional a été le premier agrandi après l'élévation du chœur ; les travaux de transformation de l'ancien transept roman n'ont porté que sur la partie supérieure ainsi que le prouve le prolongement des colonnes du XIIe siècle par des colonnettes du XIVe, surélevées au-dessus des chapiteaux anciens, tout en conservant les moulures

et les sculptures romanes. D'immenses fenêtres,

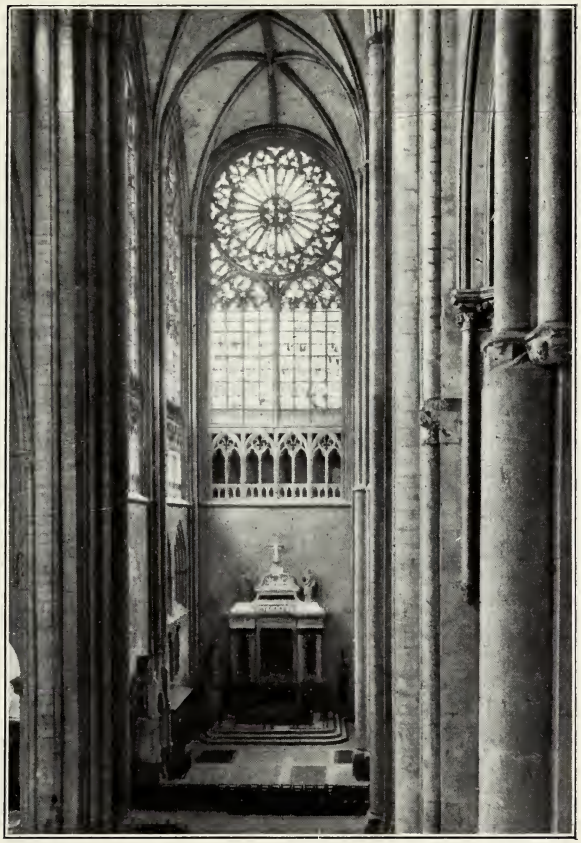

Photo G. Fleury.

VUE INTÉRIEURE DU CROISILLON NORD

ouvertes au-dessus d'élégantes galeries à jour, occupent jusqu'aux formerets des voûtes tout l'es-

pace compris entre les colonnes des deux travées qui composent ce croisillon, depuis la tour méridionale jusqu'à la croisée du transept.

Celle-ci construite à la même époque, à la fin du XIVe siècle, a été, comme les croisillons, seulement exhaussée sur les piles de l'ancienne croisée romane et par les mêmes procédés.

Le croisillon septentrional, élevé dans la première moitié du XVe siècle offre les mêmes caractères et les mêmes proportions; les galeries et les fenêtres qui les surmontent, sont encore plus fouillées dans leurs détails que celles du croisillon méridional; elles sont aussi d'une extrême légèreté; dans la galerie placée au-dessous de la rose des fleurs de lis remplacent les quatrefeuilles des rosaces. Les moulures des arcs sont amincies et chargées d'un filet dans les arcs ogives qui retombent sur des colonnettes à chapiteaux dont les tailloirs sont polygonaux ou triangulaires.

A l'extrémité de ce croisillon septentrional, l'ancienne tour romane n'a pas été relevée au XVe siècle, comme celle du croisillon méridional, ce qui a permis à l'architecte d'ouvrir dans le pignon l'immense fenêtre qui la décore si brillamment, avec sa belle rose, richement ornée de vitraux aux nombreux personnages enfermés entre de légers meneaux.

Sur le pignon du sud, forcément aveuglé par la tour, de grandes orgues dissimulent la nudité du mur; construites au commencement du XVIe siècle sous la direction de Simon Hayeneufve, elles sont

ornées de sculptures et de statuettes allégoriques, dans lesquelles on peut voir la Foi, l'Espérance, la Prudence, la Tempérance, la Force et la Justice, ainsi que l'explique l'inscription tracée sur la moulure qui encadre les niches où elles sont placées. Ces orgues ont eu beaucoup à souffrir du passage

Photo Neurdein.

Tombeau de la reine Bérengère

des Huguenots en 1562, et elles ont été en partie refaites au XVIIe siècle ; dans ces restaurations sont comprises les poutres et les consoles finement sculptées par Mongendre vers 1650.

Les tombeaux. — Dans le transept se voient deux tombeaux ; l'un, moderne, est celui de Mgr Bouvier, évêque du Mans de 1834 à 1854. La statue est due au sculpteur Chenillon, du Lude ; le monu-

ment a été élevé en 1861 à la place qu'occupait le tombeau de la reine Bérengère, qui fut dès lors transporté dans le croisillon méridional.

Ce tombeau, du XIIIe siècle, apporté à la cathédrale en 1821, provient de l'ancienne abbaye de l'Epau, fondée par la veuve de Richard Cœur de Lion. Celle-ci est représentée couchée, la tête ceinte d'une couronne et soutenue par un coussin ; ses pieds reposent sur un lion et sur un lévrier; ses mains soutiennent un petit tableau sur lequel une femme est figurée debout entre deux flambeaux. Une escarcelle est pendue à sa ceinture. Les parois du tombeau sont décorées par des quatrefeuilles.

D'autres tombeaux se voient encore dans la chapelle des fonts baptismaux, qui s'ouvre sur le croisillon nord. Ces tombeaux, malheureusement détruits pour partie, offrent encore de beaux restes qui permettent d'apprécier le goût et l'art avec lesquels ils furent conçus.

Le tombeau de Charles d'Anjou, comte du Maine, dans lequel on sent une influence italienne, est généralement attribué à Francesco Laurana. Le comte du Maine est représenté la tête couronnée, étendu sur un sarcophage de forme antique, les mains croisées sur la ceinture. Au milieu du sarcophage, un cartouche, soutenu par deux petits personnages ailés, donne la date de la mort du comte du Maine, 10 avril 1472; sur l'autre face sont sculptées les armes du défunt. Ce monument était placé autrefois dans le chœur de la cathédrale, il

en fut enlevé sous l'épiscopat de Mgr de Grimaldi,

Photo G. Fleury.

Tombeau de Guillaume du Bellay

qui le fit placer sous l'enfeu où on le voit aujourd'hui.

Après la Révolution furent également rapportées

dans cette chapelle les principales parties du tombeau de Guillaume Langey du Bellay, qui constituent encore un ensemble des plus intéressants. Les proportions architecturales du monument ont été modifiées et très réduites, mais le tombeau est conservé intact. Du Bellay est représenté de grandeur naturelle, à demi couché, accoudé sur son casque et tenant une épée de la main droite; des livres sont placés à côté de lui. Le corps du tombeau, en marbre blanc, est supporté par des sphinx en marbre noir; il est couvert de nombreux petits personnages finement sculptés; dans des scènes variées et mouvementées luttent gracieusement des tritons et des naïades. Parmi les débris de l'ancien monument on peut encore remarquer les trophées d'armes placés dans la partie basse, et les vigoureuses cariatides dressées sur les côtés, aux figures si énergiques et dont l'ensemble est si finement traité. Le sculpteur de cette belle œuvre est inconnu; on l'a attribuée à tort à Germain Pilon, mais elle est digne de lui. Ce tombeau avait été érigé en 1557 dans la chapelle du chevet.

Les vitraux. — Les nombreux fragments de verrières anciennes, actuellement conservés dans la cathédrale du Mans, offrent un ensemble des plus rares et des plus intéressants, en ce qu'ils fournissent des spécimens de l'art du verrier, dont quelques-uns peuvent remonter à la fin du XIe siècle; ils permettent aussi de suivre les progressions et les transformations de cet art jusqu'au XVIe siècle.

On y peut étudier, avec les variantes du coloris, les

VITRAIL SYMBOLIQUE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT
(XIIIe SIÈCLE)
D'après un calque en couleurs.
Extrait de E. Hucher : Les vitraux peints de la cathédrale du Mans.

diverses inspirations qui ont guidé les artistes

dans la série des siècles. Dans les vitraux du XIe

VITRAIL DE SAINT GERVAIS ET DE SAINT PROTAIS,
Extrait de E. Hucher : Les vitraux peints de la cathédrale du Mans.

et du XIIe siècle, on trouve particulièrement des scènes de la vie de Jésus-Christ et de la vie des

saints patrons de la cathédrale. Au XIIIe siècle, les verrières renferment surtout des scènes allégoriques, accompagnées des portraits des donateurs et des bienfaiteurs; avec le XVe siècle, nous revenons aux scènes du Nouveau Testament.

Malheureusement ces verrières ont été souvent endommagées par des causes diverses ; dans les fenêtres inférieures, elles ont été en grande partie brisées par les Huguenots en 1562 ; dans les fenêtres plus élevées du chœur, elles ont été, sur la façade méridionale, plusieurs fois détériorées par les orages, notamment en 1858.

Les débris les plus importants des verrières du XIIe siècle avaient été jadis réunis dans les fenêtres, du XIIIe siècle, de la chapelle de la Vierge ; mais depuis quelque temps, ils ont été restaurés et replacés, pour la plus grande partie dans les fenêtres romanes du bas de la nef. C'est ainsi que dans les petites fenêtres du pignon occidental, on peut voir la légende de saint Gervais et de saint Protais, d'une facture très archaïque. Dans les dernières fenêtres des deux bas côtés, on remarquera également plusieurs scènes empruntées à diverses légendes, entre autres à celle de saint Étienne [1]. Mais le morceau le plus caractéristique est placé dans la deuxième fenêtre du bas côté méridional ; il représente l'Ascension. Il est géné-

[1] Un autre panneau du XIIe siècle, représentant le martyre de saint Etienne, a été placé dans une des fenêtres de la chapelle de Saint-Julien.

ralement considéré comme le plus ancien spécimen connu de la peinture sur verre ; mais les deux panneaux inférieurs sont seuls anciens ; dans la partie haute du vitrail, le Christ qui monte au ciel, accosté de deux anges, est dû à une restauration moderne. Dans les deux panneaux inférieurs, où sont groupés les Apôtres et la Vierge debout, couronnée et regardant le ciel, on reconnaît au contraire les procédés curieux d'un art primitif avec ses hachures fermes, régulières et multipliées qui indiquent la main d'un maître.

Quelques fragments de vitraux du XIIe siècle se voient aussi dans la grande fenêtre du pignon, au-dessus de la porte centrale. Plusieurs scènes de la vie de saint Julien, entourant le panneau central qui est moderne, ont été conservées dans cette verrière, restaurée à deux époques différentes, en 1840 et en 1896.

Les vitraux du XIIIe siècle sont placés dans les fenêtres du déambulatoire, au-dessus du triforium, dans les fenêtres du chœur, et aussi dans celles de la chapelle absidale.

Dans les fenêtres élevées du chœur, les personnages sont de grandes dimensions, presque tous de grandeur naturelle. Ils représentent, à côté des prophètes, des apôtres et des évêques, les bienfaiteurs et les donateurs des vitraux ; c'est à ce titre qu'on y peut voir les membres des corporations, des drapiers du Mans, des fourreurs, des architectes de la cathédrale, des ecclésiastiques, des boulangers. Les travaux de cette dernière corpora-

tion sont particulièrement détaillés dans la première fenêtre du côté droit. En quatre scènes différentes,

VITRAIL DE L'ASCENSION,
D'après un calque en couleurs. Extrait de E. Hucher : Les vitraux peints de la cathédrale du Mans.

on voit les boulangers versant le blé dans un sac et

le mesurant, d'autres pétrissent le pain et le remettent à des personnages qui le posent sur une pelle devant un four dont les flammes jaillissent. Enfin le pain est retiré du four et placé dans de grands paniers ; toutes ces scènes sont très réalistes.

A la fenêtre centrale, on remarque, au-dessous du Christ et de la sainte Vierge, l'évêque Geoffroy de Loudun, qui y est représenté deux fois ; ce fut sous son épiscopat (1234-1255), que le chœur fut consacré. Les fenêtres du côté méridional ont été malheureusement brisées en 1858 ; quelques-unes sont entièrement modernes.

Les fenêtres du déambulatoire sont généralement d'une meilleure conservation ; du reste, elles ne se composent pas de vastes sujets qui embrassent l'ensemble des compartiments, mais d'une série de médaillons dans lesquels les donateurs ont bien souvent fait représenter leurs patrons en les actes principaux de leur vie. Toutefois, dans la fenêtre du milieu, on retrouve de grands personnages. Saint Gervais et saint Protais occupent la première et la troisième lancette, tandis que dans la lancette du milieu, on voit le donateur à genoux, aux pieds de la Vierge couronnée, assise, et portant son divin Fils sur ses genoux.

Les médaillons des autres fenêtres reproduisent parfois d'intéressantes légendes se rapportant à l'histoire locale, à la vie des saints et à la sainte Vierge. Ainsi, dans la quatrième fenêtre du déambulatoire, la verrière, donnée par l'abbaye d'Evron, rappelle l'histoire miraculeuse de la fondation de

ce monastère. On y voit le pèlerin revenant de Terre-Sainte, arrêté au pied d'un arbre et y accrochant son sac, dans lequel est renfermée la relique qu'il rapporte ; puis il se couche et s'endort ; pendant son sommeil, l'arbre a grandi et le sac est hors d'atteinte ; les habitants venus au secours du pèlerin veulent en vain couper l'arbre ; survient l'évêque qui fait le signe de la croix ; l'arbre aussitôt s'incline et permet de prendre les reliques. La Vierge avait ainsi manifesté son désir d'être honorée en ce pays, et l'abbaye d'Evron fut alors élevée en son honneur.

A côté de cette légende locale, se trouve l'histoire de Théophile, reproduite si souvent dans les autres cathédrales et qu'on rencontre même trois fois dans la cathédrale du Mans[1]. La vie de la Vierge et ses miracles y est aussi artistement développée, comme dans la chapelle de la Vierge[2], en des scènes intéressantes, empruntées au *De gloria martyrum* de Grégoire de Tours. On y voit particulièrement les enfants dressant les colonnes du temple élevé à la Vierge par l'empereur Constantin, l'ange qui dépose une quantité de pièces d'or sur l'autel du couvent de Jérusalem, éprouvé par la disette, et enfin le fameux miracle du peintre que le diable fait tomber de son échafaud, mais que la Vierge, qu'il vient de peindre sur le mur,

[1] On la voit dans la quinzième lancette de la chapelle de la Vierge, dans le déambulatoire à la cinquième lancette de la quatrième fenêtre, et à la quatrième lancette de la douzième fenêtre.

[2] Cinquième lancette.

retient par le bras ; puis le miracle de l'enfant juif de Bourges, jeté dans un four, où il repose au milieu des flammes protégé par la Vierge [1]. Auprès de ces miracles, on aperçoit encore une scène, longtemps inexpliquée, et dans laquelle il faut voir, d'après M. Mâle, un autre miracle de Notre-Dame, emprunté à la *Légende dorée* et à la vie de saint Basile ; un guerrier et un évêque s'entretiennent à la porte d'une église, puis un chevalier enfonce son épée dans la poitrine d'un personnage couronné. Cette scène représente Julien que frappe un chevalier ressuscité par l'évêque Basile, pour la délivrance de Césarée, menacée de destruction par l'empereur.

Dans les fenêtres de la chapelle Notre-Dame-du-Chevet, de nombreux vitraux du XIIIe siècle sont encore conservés à leur place primitive, plus ou moins restaurés au milieu de verrières modernes. Plusieurs lancettes présentent des scènes empruntées aux mêmes sources que celles du déambulatoire ; cependant on y rencontre quelques variantes et des légendes nouvelles. Ainsi, dans les miracles de Théophile et de la Vierge, on y peut remarquer une scène [2] qui se rencontre rarement, c'est celle où l'on voit des gens du peuple apportant un poisson à Théophile ; cette scène qui

[1] Ce sujet est représenté deux fois dans cette série de vitraux du déambulatoire, où on le voit à la quatrième et à la douzième fenêtre ; il existe aussi à la première lancette de la neuvième fenêtre de la chapelle du Chevet.

[2] Dans la cinquième lancette à gauche.

n'est pas mentionnée dans la *Légende dorée*, n'est connue qu'au Mans, à Laon et à Beauvais.

VITRAIL DES SEPT DONS DU SAINT-ESPRIT DANS LA CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX,

D'après un calque en couleurs. Extrait de E. Hucher : Les vitraux peints de la cathédrale du Mans.

Un arbre de Jessé remplit une des premières lancettes; au sommet de l'arbre, au-dessus de la

Vierge, le Fils de Dieu paraît, la main gauche appuyée sur le livre de vérité, bénissant de la main droite. Au-dessus de sa tête sont rangées sept colombes voltigeantes, figurant les sept dons de l'Esprit; dans un autre arbre de Jessé, du déambulatoire [1], ces sept colombes sont également figurées, mais elles ne sont pas disposées de la même manière ; au lieu d'être rangées au-dessus de la tête de l'Homme-Dieu, elles entourent le haut du corps ; deux sont placées auprès des coudes, deux près des épaules, deux aux oreilles et la dernière au sommet de la tête. Une troisième représentation de cette figure symbolique se voit encore dans une rosace de la chapelle des fonts baptismaux, avec une variante assez importante ; une des sept colombes est posée sur le genou gauche de Jésus, serrée sous son bras ; les autres rayonnent autour de lui, nimbées et les ailes déployées.

Auprès de l'arbre de Jessé sont groupées, dans la verrière offerte par les changeurs, des scènes symboliques qui se rattachent à la vie de la Vierge et à la vie du Christ, scènes dans lesquelles le peintre verrier a ingénieusement interprété divers écrits des docteurs de l'Église et de saint Grégoire, comme dans les verrières du déambulatoire. Autrefois dans cette chapelle étaient aussi représentées les légendes qui se rattachent aux vies de saint Éloi et de saint Nicolas, en des scènes composées

[1] Cinquième médaillon de la troisième lancette de la douzième fenêtre.

de fort belles figures, d'un dessin très avancé et drapées très élégamment. Avant de retrouver la légende de Théophile, on apercevait deux panneaux où était figurée la messe de saint Martin, dans un style élevé et avec un développement remarquable. Aujourd'hui des verrières modernes ont remplacé les vitraux du XIIe siècle, qui ont été retirés de cette chapelle. On a transporté dans les fenêtres latérales de la chapelle Saint-Louis les panneaux qui représentaient les légendes se rattachant aux vies de saint Éloi et de saint Nicolas. La messe de saint Martin se voit aujourd'hui dans la fenêtre du fond de l'abside de la chapelle Saint-Martin.

Quant aux vitraux du XVe siècle, on les trouve dans le croisillon septentrional du transept, où ils décorent la grande fenêtre du pignon. L'éclairage des hautes fenêtres ouvertes dans les parois latérales de ce croisillon, nuit à l'effet général de cette immense verrière, en atténuant les effets de la transparence des verres colorés. On n'y retrouve pas la tonalité vigoureuse et intense des verrières du XIIe et du XIIIe siècle ; cependant les couleurs y sont pures et éclatantes, elles gagnent beaucoup à être examinées de près et en détail. Cette verrière, qui renferme cent vingt-quatre sujets, donne dans la rose de la partie supérieure, le jugement dernier, avec les attributs évangélistiques. Au-dessous viennent de saints patrons, des évêques, des personnages appartenant à l'histoire du pays, parmi lesquels on peut citer : saint Louis, roi de France, Adam Chastelain, évêque du Mans ; le car-

dinal Fillastre, un des principaux bienfaiteurs de la cathédrale pour la construction de ce croisillon; René Ier d'Anjou, Louis d'Anjou, roi de Sicile, Yolande d'Aragon sa femme, le roi René et Marie de Blois. Tous ces personnages ont des physionomies très variées, avec un sentiment réaliste qui permet de croire qu'ils sont de véritables portraits et que les artistes qui les ont reproduits ont cherché à laisser à la postérité une impression exacte des visages qu'ils ont pu connaître. Cette verrière du XVe siècle serait donc un des rares exemples de la peinture historique à cette date éloignée.

Le XVIe siècle n'est représenté que par quelques fragments de vitraux rassemblés dans des fenêtres de la chapelle Saint-Joseph. On y peut voir ainsi réunis une tête d'homme et une tête de femme, un miracle de saint Julien et quelques portraits de donateurs. Cette même chapelle possède également un vitrail du XVe siècle, restauré, représentant sainte Anne et la Vierge, placées sous une riche ornementation architecturale.

Tous ces vitraux constituent un ensemble des plus rares, qui peut facilement supporter toute comparaison avec les célèbres verrières de Bourges et de Chartres ; on y retrouve, avec la même facture artistique, la même variété infinie de tons et de couleurs qui ajoute tant de charme dans la décoration des monuments, et complète si heureusement la grande œuvre des architectes.

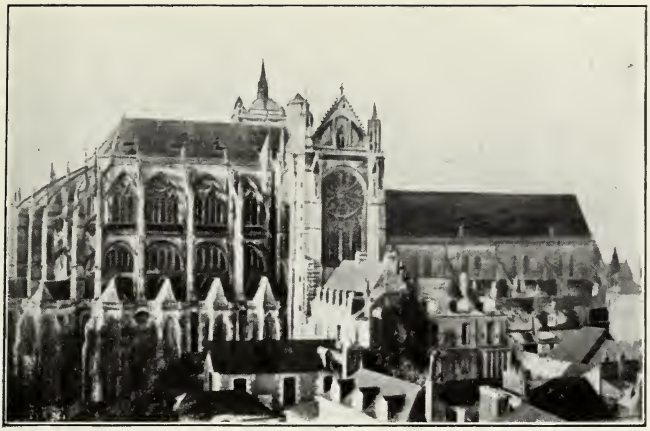

Photo G. Fleury.

Vue générale de la Cathédrale, côté nord

III

EXTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE

On peut suivre sur les constructions extérieures de la cathédrale du Mans, comme à l'intérieur, le développement de l'art dans l'architecture religieuse pendant cinq siècles ; la période romane se distingue par ses sculptures et la période gothique impressionne particulièrement par la hardiesse et la beauté des lignes que tracent les meneaux et les archivoltes des fenêtres du transept, ou la silhouette de l'abside et de ses contreforts.

La nef. — L'extérieur de la nef présente des

détails de construction et d'ornementation qui se rattachent à des époques aussi éloignées que celles de l'intérieur : on y relève également des constructions des siècles suivants.

La façade occidentale, malgré les additions qu'elle a reçues au XIIe siècle, a bien conservé son aspect roman de la construction primitive. Son pignon surélevé et les deux contreforts ajoutés pour contrebuter la voûte, construite après coup dans la nef centrale par l'évêque Guillaume de Passavant, n'enlèvent pas à cette façade son caractère archaïque pour celui qui sait les isoler par la pensée.

Le portail occidental. — Trois portes en plein cintre sont ouvertes à la base du pignon : celle du milieu, établie sur des proportions beaucoup plus grandes que les deux autres, a son archivolte composée de trois rangs de claveaux aux angles épannelés, sans sculptures ni moulures, retombant actuellement sur des pilastres sans chapiteaux. Son tympan est orné seulement de pierres posées en échiquier. Au-dessus de ce portail, des pierres de diverses nuances forment un appareil réticulé que des chevrons, ornés de billettes, divisent en plusieurs compartiments, dans lesquels sont encastrées trois sculptures d'une exécution assez primitive. Celle placée au centre donne le buste d'un personnage couronné, tenant un sceptre de la main gauche et bénissant de la droite ; un oiseau aux ailes éployées plane au-des-

sus de sa tête ; cette composition semble être une primordiale image du Christ roi. De chaque côté sont placés un sagittaire et un capricorne ; deux

Photo G. Fleury.

Façade occidentale, Transept nord

arcatures, aux claveaux couverts de zigzags, encadrent à gauche et à droite cet ensemble qui comprend toute la largeur de la grande nef.

Une large fenêtre, de plus grande ouverture, est percée au-dessus de cette porte ; elle est encadrée par une quadruple archivolte, chargée de billettes

et de fins chevrons, supportée par des colonnettes à chapiteaux quadrangulaires. Un grand triangle, formé par des carrés de pierres de deux tons, donne les anciennes dimensions du pignon avant l'élévation de la voûte de la nef.

Cet ensemble ne doit pas être une construction d'un seul jet; les différences d'ornementation très visibles dans la porte et dans la fenêtre, permettent de supposer que cette dernière a été remaniée et agrandie. La décoration de la porte elle-même n'est pas d'un style unique et d'une même date, comme le prouvent les sculptures encastrées dans la décoration générale placée au-dessus de la porte et semblable à celle qui encadre l'archivolte de la fenêtre. La fenêtre avec son archivolte moulurée et ses colonnes à chapiteaux aux feuilles très fouillées, est évidemment postérieure au portail ouvert au-dessous; elle appartient à une reprise de l'œuvre qui a compris également les arcatures placées de chaque côté de la fenêtre ainsi que la décoration des chevrons placés au-dessus. Ce fut à cette époque que la fenêtre fut rélargie, ainsi que le prouvent ses colonnettes qui sont en porte à faux en dehors des pilastres de la porte. A l'intérieur de la nef, on voit que la fenêtre a été raccourcie dans sa partie inférieure, que les bases des colonnes uniques sont d'une époque plus ancienne et que les colonnes qui devaient garnir l'ébrasement intérieur de cette fenêtre ont été supprimées, ainsi que l'archivolte, pour produire l'élargissement actuel. Une autre preuve de ce remaniement postérieur de la fenêtre

est fournie par les détails d'ornementation des

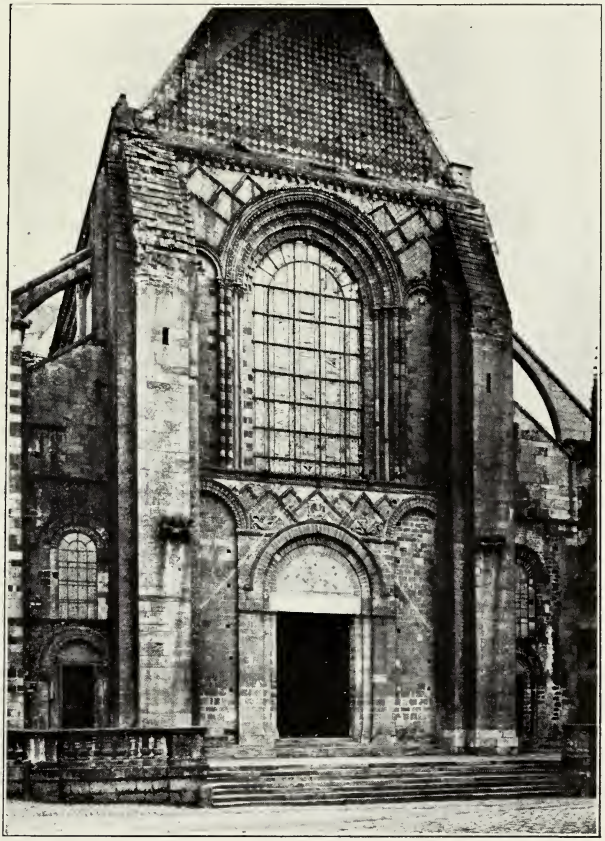

Photo des Monuments historiques.

PORTAIL OCCIDENTAL

arcatures qui accompagnent latéralement la porte et la fenêtre de ce pignon. Les arcatures du rez-de-

chaussée, en plein cintre, ont des moulures et des motifs décoratifs semblables à ceux des petites portes latérales, tandis que celles placées près de la fenêtre forment un arc légèrement brisé, dont les moulures et les détails d'ornementation, semblables à ceux des archivoltes de la fenêtre, sont évidemment d'un style plus avancé que ceux des petites portes des collatéraux.

Sur le prolongement des nefs collatérales, de chaque côté du pignon, une porte est ouverte, surmontée d'une fenêtre en plein cintre à claveaux lisses comme ceux de la grande porte ; mais l'archivolte de chacune des petites portes est garnie de plusieurs rangs de chevrons brisés, encadrant un tympan chargé de doubles besans, et retombant sur des colonnes rondes à chapiteaux ornés de feuillages et même de chevaliers et d'animaux dans la porte du collatéral méridional.

Une petite tourelle carrée placée à chaque angle encadrait cette façade dans sa disposition première ; une de ces tourelles fut détruite au XVe siècle, et celle qui subsiste encore a perdu sa flèche romane.

Le perron qui donne accès à ces portes a été ajouté dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par Mgr de Froullay.

Les tours. — D'autres constructions de la même époque ont laissé quelques traces de leur ancienne existence ; elles sont aujourd'hui encastrées dans le mur du pignon de la Psallette qui fait face au

pignon du croisillon septentrional ; ce sont les derniers restes de la tour romane élevée en ce point par l'évêque Hoël et dont Guillaume le Conquérant avait demandé la destruction. Des fouilles ont permis de retrouver dans le sol les bases des murs, qui donnent des dispositions et des dimensions identiques à celles de la tour élevée à l'extrémité du croisillon méridional ; on se trouve donc bien en présence des restes de la tour ancienne et non d'une construction indépendante de la cathédrale. Cette tour se composait aussi de trois travées, une grande et deux petites ; une de ces dernières n'est plus visible aujourd'hui. La grande travée a laissé comme traces, au rez-de-chaussée, une large arcature en plein cintre qui retombe sur deux colonnes cylindriques à chapiteaux profondément sculptés, et les restes de deux autres colonnes qui recevaient deux arcades aujourd'hui disparues. Au-dessus de ces arcades une première salle était aménagée, dont on voit encore aujourd'hui les arcatures qui ornaient le bas des murs, la grande fenêtre en plein cintre qui l'éclairait, et deux des colonnes qui recevaient les arcs de la voûte ; aucune autre trace n'a été conservée des étages supérieurs. Toute cette construction est contemporaine des collatéraux de la nef, et par conséquent se rattache à la fin du XIe siècle.

L'autre tour aujourd'hui encore dans toute sa hauteur, moins son clocher, appartient également à l'époque romane pour la partie inférieure, au XIVe et au XVe siècle pour les étages supérieurs.

Dans la partie inférieure, les sculptures extérieures de l'époque romane ne sont pas du même siècle que celles de la tour septentrionale ; les archivoltes en plein cintre de la porte d'entrée et de la fenêtre placée au-dessus présentent dans leurs moulures, comme dans leurs sculptures, les plus grands rapprochements avec celles du triforium et des fenêtres de la nef principale ; elles indiquent bien la même époque de construction. Les colonnes de la porte reposent de chaque côté sur deux lions couchés.

Cette tour, à l'intérieur, au rez-de-chaussée, se compose également de trois travées ; mais elle a été remaniée au XIVe siècle, comme le prouvent les chapiteaux des colonnes. A la même époque, toute la tour a été reconstruite au-dessus du premier étage, en même temps que le croisillon sur lequel elle est appuyée. L'étage supérieur, éclairé par de grandes baies, n'a même été élevé qu'au XVe siècle, il était couvert par un dôme sphérique sur lequel une flèche en pierre avait été construite ; cette flèche, détruite par la foudre en 1822, a été remplacée plus tard par la flèche et les quatre clochetons en fonte qui malheureusement couronnent aujourd'hui cette tour.

Le portail méridional. — La nef n'a conservé de l'époque romane, à l'extérieur, que ses ouvertures, sa corniche inférieure et son appareil réticulé, dans la base des murs, dont une grande partie est moderne ; les contreforts, remaniés, ont eu leurs

arcs-boutants reconstruits au XVe siècle, et sont

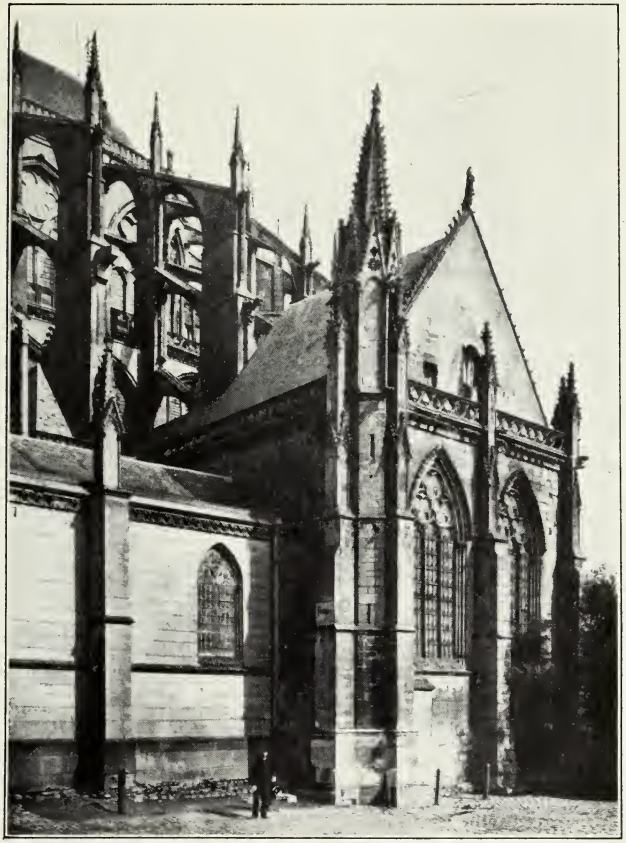

Photo des Monuments historiques.

La sacristie

surmontés de clochetons ornés de feuillages et de blasons. Si les fenêtres sont d'un tracé très simple,

en plein cintre et sans ornementation, le portail, au contraire, est d'une grande richesse dans la décoration de ses voussures et de ses jambages.

Avec le portail méridional et son porche, nous nous trouvons encore en présence d'une œuvre qui, pour ses parties principales et anciennes, se rattache à deux époques différentes ; la construction du portail est antérieure de quelques années à celle du porche qui l'abrite. L'examen des sculptures et des moulures nous amène à cette conclusion. L'archivolte du portail est en plein cintre, tandis que les trois baies du porche sont en tiers-point ; de plus, entre le portail et le porche, on peut constater qu'il n'existe aucune liaison régulière dans les appareils de la maçonnerie ; on voit, au contraire, que les jambages du portail ont été coupés pour que les piliers du porche puissent y être encastrés ; de même les moulures et les claveaux des voussures du portail ont été arasés pour amorcer les ogives du porche.

Quelques auteurs, voulant voir une construction de date unique dans le portail et le porche, ont écrit que les arcatures du portail formaient un cintre légèrement brisé ; mais cette affirmation est inexacte ; l'arc brisé qui surmonte les voussures à personnages appartient au porche et non au portail ; toutes les arcatures primitives du portail sont en plein cintre, même un peu surhaussé.

Quoique de styles différents, le portail et le porche n'ont cependant pas été construits à des époques très éloignées l'une de l'autre ; une quin-

zaine d'années seulement a pu s'écouler entre leur construction respective. Le portail a dû être ouvert, sans porche, par l'évêque Hugues de Saint-

Photo G. Fleury.

Porche méridional et transept sud

Calais, dans le mur méridional de la cathédrale, lorsqu'il la restaura après l'incendie de 1137, par conséquent, il serait antérieur à 1145, année de la mort de cet évêque.

Quant au porche, il a été élevé avant 1158, date de la consécration de la cathédrale du Mans, par l'évêque Guillaume de Passavant, après la transformation de la nef et l'établissement de la voûte. Viollet-le-Duc a vu dans ce porche du Mans une construction du XIIIe siècle, contemporaine des porches latéraux des cathédrales de Chartres et de Bourges, d'Angers et de Notre-Dame-de-Vaux à Châlons-sur-Marne ; mais l'examen des détails d'ornementation du portail et du porche du Mans permet de réfuter facilement cette attribution de date ; ces détails d'ornementation offrent même tant de points de ressemblance que généralement au contraire on est disposé à appliquer une seule date à cet ensemble. Nous proposons la date de 1158 pour la construction du porche du Mans, parce que, en étudiant ses ogives, on constate immédiatement que les boudins, les zigzags et les quatrefeuilles qui les ornent, sont identiques aux ornements de même nature qui décorent les ogives de la voûte de la nef centrale; de plus, les retombées de la voûte du porche sur des sommiers à figures sculptées, sont la réplique des retombées de la voûte dans la travée de la nef voisine du pignon occidental. Il est donc bien probable qu'on se trouve là en présence de constructions de la même époque, de 1158 environ, et non de 1245 comme l'a écrit Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire d'architecture*[1].

La décoration des voussures de ce portail pré-

[1] Tome VII, p. 295.

Photo G. Fleury.

TYMPAN DU PORTAIL MÉRIDIONAL

sente quelques particularités dans le choix des scènes qui y sont reproduites. Sur le tympan au-dessus du linteau, sur lequel sont sculptés les douze apôtres, assis isolément sous une arcature en plein cintre comme à Bourges, on remarque bien tout d'abord le triomphe du Christ, représenté assis, entouré des figures symboliques des quatre évangélistes, et d'anges thuriféraires sculptés sur la première voussure.

Mais sur les autres voussures, on ne retrouve pas les vieillards de l'Apocalypse comme à Chartres ou à Etampes ; les claveaux de ces voussures au lieu d'être ornés d'un personnage unique, sont chargés de scènes empruntées à la vie du Christ, et rangées dans un ordre qui est peut-être unique. Pour expliquer cette disposition, nous sommes porté à croire que le sculpteur a réparti auprès du symbole de chaque évangéliste les scènes qu'il avait empruntées particulièrement à chacun de leurs évangiles. Ainsi, auprès de l'aigle qui représente saint Jean l'Évangéliste, sont figurées *les noces de Cana* décrites avec les plus grands détails dans l'évangile de Saint Jean. Derrière le symbole du bœuf se voient avec *Zacharie*, *la Visitation*, *l'Annonciation*, *la Présentation au Temple*, d'après les récits de saint Luc. *L'adoration des Bergers et des Rois Mages*, *le Massacre des Innocents*, *le songe de Joseph*, particulièrement décrits dans l'évangile de saint Matthieu, se voient auprès de l'ange, emblème de saint Matthieu. Cette coïncidence, peut-être fortuite, est cependant intéressante à signaler,

car elle n'existe, à notre connaissance, nulle part ailleurs ; sur les voussures des autres portails

Photo G. Fleury.

STATUES DU PORTAIL MÉRIDIONAL, JAMBAGE GAUCHE

romans de cette époque, on trouve généralement d'autres scènes empruntées à l'Apocalypse ou aux légendes des patrons des églises.

Une autre particularité du portail du Mans se remarque dans la figuration des deux apôtres saint Pierre et saint Paul, qui décorent les deux piédroits ; ces deux personnages sont seulement sculptés en haut relief et ne constituent pas des statues comme les autres personnages figurés sur les jambages, adossés aux colonnes, et tels qu'on les voit dans les autres portails imagés du même temps et du même style.

Les huit autres statues qui ornent les jambages de ce portail représentent les ancêtres du Christ ; on y voit des personnages de l'Ancien Testament ; quelques-uns sont désignés assez clairement ; le premier à droite est Salomon, comme l'indique son nom, peint sur le phylactère qu'il tient dans sa main. On voit David dans un autre personnage qui pouvait tenir une harpe, comme dans le portail d'Angers. Deux statues de femmes sont facilement reconnaissables à leur costume et à leur coiffure ; l'une est la reine de Saba, et l'autre est peut-être une sybille. Quant aux autres personnages, on ne saurait présenter avec certitude aucun nom ; l'absence de tout emblème ne permettant pas une attribution motivée.

Le linteau de ce portail n'était pas supporté, en son milieu, par un trumeau ; l'entrée était ainsi plus libre ; malgré cela, le linteau ne s'est pas brisé comme dans bien d'autres portails, parce qu'il est soulagé dans sa portée par un double arc de décharge avec claveaux encastrés dans la pierre du linteau, comme on peut encore le voir du côté intérieur du portail, dans la nef.

Cependant, quelques auteurs ont écrit qu'un trumeau divisait cette porte ; mais ils n'ont pu relever aucun indice matériel de son existence, et ils ne sont pas d'accord sur le genre de statue qui le décorait ; les uns affirment qu'il était orné d'une statue de la Vierge, d'autres y ont placé une statue de Jésus-Christ.

Des restaurations modernes ont un peu déformé le porche, particulièrement dans les parties hautes ; ainsi les galeries et les clochetons qui décoraient sa couverture ont été rasés en 1810, et une terrasse bitumée remplaça la couverture à la même époque. Depuis, en 1837, un toit a été relevé, encadré par la galerie crénelée que l'on voit encore aujourd'hui ; l'un et l'autre ne peuvent fournir aucun détail sur la construction primitive du XIIe siècle, ni sur les modifications qui ont pu être apportées jusqu'au XIXe siècle.

Ce portail, bien conservé dans son ensemble, malgré quelques mutilations de la fin du XVIe siècle attribuées aux Huguenots, et quelques restaurations modernes, est probablement un des plus anciens spécimens des portails imagés du nord-ouest de la France.

L'abside. — Le développement extérieur de l'abside de la cathédrale du Mans surprend par sa largeur, par sa hauteur et par la légèreté de ses contreforts. La vue intérieure du chœur, malgré sa grande élévation, n'a point préparé la sensation de grandeur que l'on éprouve à l'extérieur, et qui est

due en partie à la surélévation du terrain, comme aussi à la succession des divers étages et des divers plans, qui s'offrent aux regards, correspondant aux chapelles, au double déambulatoire et aux fenêtres élancées qui les dominent au milieu des contreforts si hardis, avec leurs arcs-boutants si légers.

On peut suivre, dans cette œuvre, de la base au sommet, les dates de la construction, la progression du style avec l'élévation du monument.

Au-dessus de la crypte, comme sur les côtés du chœur, les chapelles se dressent avec leurs larges fenêtres encore en plein cintre ; l'arc brisé n'apparaît que dans les fenêtres rétrécies par les pans coupés des absides.

Dans les fenêtres du déambulatoire, l'arc en plein cintre, encore visible dans l'archivolte d'une fenêtre, disparaît absolument dans tous les remplages de ces fenêtres où la lancette à arc brisé est seule visible.

Enfin, les fenêtres supérieures ont toutes leurs archivoltes en arc brisé, quelle que soit la largeur de leur ouverture.

La richesse des décorations et des sculptures suit le même mouvement. Dans les fenêtres du déambulatoire, on ne relève aucune moulure, ni aucune sculpture, tandis que dans les autres fenêtres, qui le surmontent, tous les meneaux sont finement moulurés à l'extérieur comme à l'intérieur, et toutes les archivoltes encadrent des rosaces variées.

L'élévation de tous ces murs, percés d'aussi

nombreuses fenêtres, a nécessité la construction

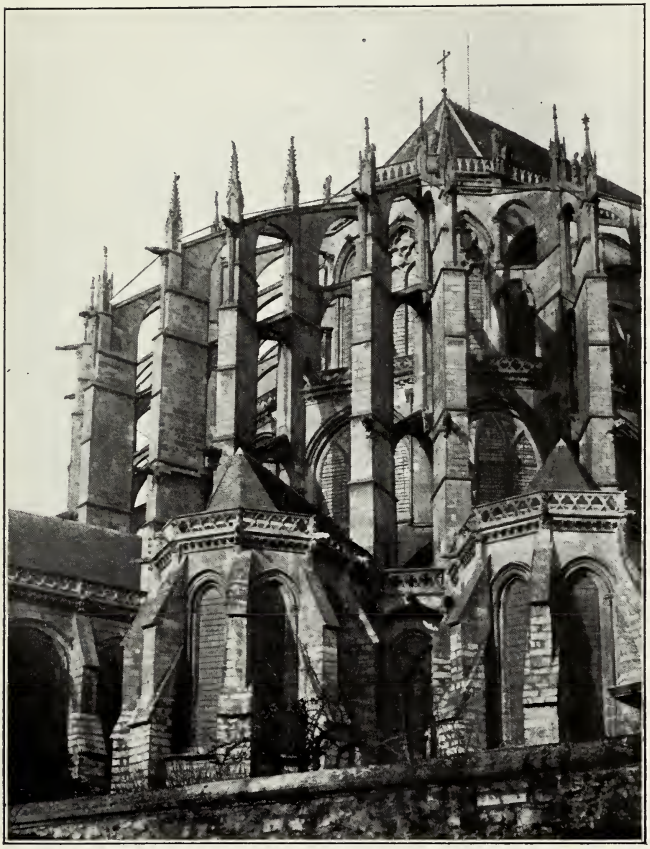

Photo Lefèvre-Pontalis.

VUE DE L'ABSIDE ET DES CONTREFORTS DU CHŒUR

de quatorze contreforts pour résister à la poussée des voûtes; mais ces contreforts, malgré leur

FARN... BIBLIOTH

nombre et leur puissance ne nuisent pas à la perspective générale. L'art avec lequel ils ont été élevés a eu pour résultat d'obtenir une solidité durable et un aspect gracieux.

Ces quatorze contreforts se divisent en trois types différents ; le premier contrefort, placé de chaque côté du chœur, près du transept, est simple et d'un très faible développement en hauteur et en largeur ; les trois autres, appuyés sur le mur droit du chœur, avant l'abside, sont à double volée, avec deux arcs dans la volée élevée au-dessus du premier déambulatoire, et trois arcs dans l'autre volée. Quant aux six autres contreforts, qui contrebutent la voûte de l'abside, ils sont établis sur un plan particulier que nous croyons unique : l'arc-boutant est simple au-dessus du premier déambulatoire et se dédouble au-dessus du second ; les piles extérieures se dédoublent comme les arcs-boutants et donnent ainsi au plan d'ensemble de chaque contrefort la forme d'un Y renversé. Cette heureuse disposition a permis de donner plus de légèreté à chaque contrefort, de supprimer les arcs bandés latéralement entre eux, et d'ouvrir une fenêtre dans le déambulatoire, entre chaque chapelle, chaque pile du contrefort se trouvant ainsi noyée de chaque côté dans l'épaisseur des murs des chapelles.

Tous ces contreforts sont décorés de gargouilles sculptées, de colonnettes à l'appui des piles sur lesquelles les arcs contreboutent, de pinacles à colonnettes supportant des clochetons terminés par de petites statuettes aux poses les plus variées.

Cette décoration est complétée par la longue balustrade qui fait le tour du chœur au-dessus des arcs-boutants, et sur laquelle se dressent douze grandes statues en pierre dont plusieurs sont aujourd'hui décapitées.

Les deux croisillons du transept, qui encadrent de chaque côté les grandes lignes de l'abside, contribuent encore par leur élévation et leur décoration à la perfection de l'abside dont ils doublent le développement. Cette impression se produit particulièrement quand on regarde l'abside du côté septentrional ; les grandes fenêtres latérales du croisillon, dégagées des contreforts, flattent l'œil par leurs rosaces variées et leurs meneaux élancés ; la grande rose du pignon complète ce charmant effet de perspective ; les constructions du XIVe et du XVe siècle se marient parfaitement avec celles du XIIIe siècle et apportent leur joli complément à la beauté de l'ensemble.

« Les mots seraient impuissants à rendre la majesté de ce sanctuaire, a écrit M. Louis Gonse dans son *Art gothique*... Je ne connais pas d'œuvre architecturale où l'on sente mieux cette qualité maîtresse du constructeur, dont le rôle rappelle un peu celui du chef d'armée : la décision... La construction est conduite d'un bout à l'autre avec la même assurance, la même virtuosité ; à l'intérieur comme à l'extérieur tout se fond dans une vigoureuse unité, dans une brillante harmonie. Aussi pas une pierre n'a bronché dans ce gigantesque ensemble, pas un mouvement, pas une lézarde ne se

sont produits. On y trouve un champ inépuisable d'observations, un répertoire de saines pratiques, et toutes les beautés d'ordre purement décoratif, qui font à la fois de ce monument un chef-d'œuvre de l'art roman et un chef-d'œuvre de l'art gothique. »

Photo Garczinski.

CHAPITEAU DE LA NEF

LISTE DES ARCHITECTES CONNUS

Jean, moine de la Trinité de Vendôme, dirige les travaux de reconstruction de la nef de la cathédrale du Mans, sous l'épiscopat d'Hildebert dans le premier quart du XIIe siècle ; il est qualifié *cementarius* dans la correspondance de Geoffroy, abbé de la Trinité de Vendôme, et d'Hildebert, évêque du Mans.

Thomas Toustain est désigné comme *cementarius* dans un acte du Chapitre du Mans de 1258 ; il a probablement participé à la construction du chœur ; mais aucun document ne permet de fixer à quelle partie de l'œuvre on peut attacher son nom.

Mathieu Julien est cité dans une donation du commencement du XIVe siècle comme *magister operis* de la cathédrale du Mans ; il a dû prendre part à la construction du croisillon méridional et de la croisée du transept.

Jean Le Maçon, maître des œuvres de l'église du Mans, est ainsi qualifié dans un acte du lundi de Pâques, 23 avril 1397 ; on lui attribue la terminaison de la croisée du transept et la préparation du croisillon septentrional.

Nicolas de Lescluse est désigné, dans un acte du Chapitre du 26 mai 1419, comme *lathomus*, *magister ope-*

rum ecclesie. Il a pris part à la construction du croisillon septentrional. Il eut sous ses ordres le maçon Henry Gillot, qui continua à travailler sous son successeur.

Jean de Dampmartin, natif de Jargeau, au diocèse d'Orléans, est reçu maître ès œuvre de la cathédrale du Mans, par le Chapitre de Saint-Julien, le 21 janvier 1421. C'est à lui qu'est dû l'achèvement du croisillon septentrional. Sous lui, travaillaient en 1424, les deux charpentiers Guillaume Raoul et Etienne Julien.

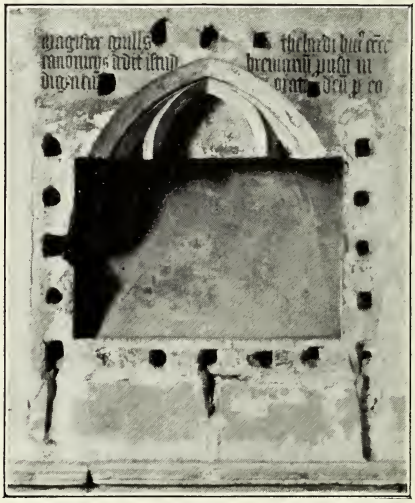

Photo G. Fleury.

L'ÉDICULE POUR LE BRÉVIAIBE PUBLIC

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

I

Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium, publié par les abbés G. Busson et A. Ledru, in-8°, 1901, Mamers, imprimerie Fleury.

Chartularium insignis ecclesiæ cenomanensis quod dicitur Liber Albus Capituli, publié par l'abbé Lottin, in-4°, 1869, Le Mans, Monnoyer.

Gesta Aldrici Cenomannicæ urbis episcopi a discipulis suis, publié par les abbés R. Charles et L. Froger, in-4°, 1889, Mamers, imprimerie Fleury.

Plaintes et doléances du Chapitre du Mans en 1562, publié par l'abbé A. Ledru, in-8°, 1903, Mamers, imprimerie Fleury.

II

Albin (abbé L.). — *Notes sur les tapisseries de Saint-Gervais et de Saint-Protais, martyrs, et sur les stalles de la cathédrale du Mans*, in-8°, 1871, Caen.

Bellée (Armand). — *L'ancien Chapitre cathédral du Mans*, in-8°, 1875, Le Mans, Monnoyer.

Bondonnet (Jean). — *Les vies des évêques du Mans restituées et corrigées, avec plusieurs belles remarques sur la chronologie*, in-4°, 1651, Paris, Martin.

Bourassé. — *Les cathédrales de France.*

Boyer. — *Notice sur les orgues du diocèse du Mans avant et depuis 1789*, in-8°, 1848, Le Mans, Monnoyer.

Cauvin. — *Essai sur la statistique de l'arrondissement du Mans*, in-12, 1833, Le Mans, Monnoyer.

CHARDON (Henri). — *Le sépulcre de la cathédrale du Mans et les iconoclastes*, in-8°, 1869, Le Mans, Monnoyer.

CHARDON (Henri). — *Les artistes du Mans et spécialement ceux de la cathédrale jusqu'à la Renaissance,* in-8°, 1879, Paris, Champion.

CHARDON (Henri). — *Le tombeau de Charles d'Anjou à la cathédrale du Mans et le sculpteur Francesco Laurana*, in-8°, 1882, Le Mans, Monnoyer.

CHARDON (Henri). — *L'auteur du tombeau de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey,* in-8°, 1905, Paris, Champion.

CHARLES (abbé Robert). — *Guide illustré du Touriste au Mans et dans la Sarthe*, in-8°, 1880, Le Mans, Pellechat, Mamers, imprimerie Fleury.

CHARLES (abbé Robert). — *Notice sur les vitraux de la cathédrale du Mans, exposés en 1886 au musée du vitrail à Paris*, in-8°, 1889, Le Mans, Monnoyer.

CORVAISIER DE COURTEILLES (Antoine Le). — *Histoire des évesques du Mans et de ce qui s'est passé de plus mémorable dans le diocèse pendant leur pontificat*, in-4°, 1648, Paris, Cramoisy.

DIEUDONNÉ (A.). — *Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours*, in-8°, 1897, Mamers, imprimerie Fleury.

ESNAULT (abbé G.). — *Le transept septentrional de la cathédrale du Mans, architectes et bienfaiteurs*, in-8°, 1879, Paris, Champion.

ESPAULART (Ad.). — *Notes sur les peintures murales de la chapelle de la Vierge à Saint-Julien du Mans*, in-8°, 1848, Le Mans, Monnoyer.

FLEURY (Gabriel). — *Étude sur les portails imagés du XIIe siècle, leur iconographie et leur symbolisme*, in-4°, 1904, Mamers, imprimerie Fleury.

GALLIA CHRISTIANA. — T. XIII, *Instrumenta*, col. 139.

GONSE (Louis). — *L'art gothique*, in-f°, 1891, Paris, ancienne maison Quantin.

HUBLIN (Léon). — *La cathédrale du Mans, aperçu historique et descriptif*, in-8°, 1888, Le Mans, Monnoyer.

HUCHER (Eugène). — *Études sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe*, in-8°, 1856, Le Mans, Monnoyer.

HUCHER (Eugène). — *Calques des vitraux peints de la cathédrale du Mans*, in-f°, 1864, Le Mans, Monnoyer.

HUCHER (Eugène). — *Nicole de l'Escluse*, in-8°, 1872, Le Mans, Monnoyer.

HUCHER (Eugène). — *Le Jubé du cardinal Philippe de Luxembourg à la cathédrale du Mans, d'après un dessin d'architecte du temps et des documents inédits, reproduit en fac-simile*, in-f°, 1875, Le Mans, Monnoyer.

LAUNAY (abbé A.). — *Recherches archéologiques sur les œuvres des statuaires du moyen âge dans la ville du Mans*, in-8°, 1852, Le Mans, Gallienne.

LAUNAY (abbé A.). — *La cathédrale Saint-Julien du Mans*, dans *le Maine et l'Anjou*, publié par le baron de Wismes, in-f°, 1861, Nantes, imprimerie Vincent Forest.

LEDRU (abbé A.). — *La cathédrale Saint-Julien du Mans, ses évêques, son architecture, son mobilier*, publié avec la collaboration de Gabriel Fleury, in-f°, 1900, Mamers, imprimerie Fleury.

LEDRU (abbé A.). — *Cathédrale du Mans*, publié dans *Inventaire des richesses d'art de la France*, in-8°, 1907, Paris, Plon.

LEFÈVRE-PONTALIS (E.). — *Etude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans*, publiée dans *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XXV, in-8°, 1889, Mamers, imprimerie Fleury.

LE PAIGE (chanoine). — *Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province du Maine*, in-8°, 1777, Le Mans et Paris.

MALE (Emile). — *L'art religieux du XIIIe siècle en France*, in-4°, 1902, Paris, Armand Colin.

PALUSTRE (Léon). — *Monuments d'art de la ville du Mans*, in-8°, 1886, Sceaux, imprimerie Charaire.

PERSIGAN (abbé). — *Recherches sur la cathédrale du Mans*, in-8°, 1872, Le Mans, Leguicheux.

PESCHE (J.-R.). — *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, 6 vol., in-8°, 1829-1842, Le Mans et Paris.

PICHON (abbé F.). — *Essai sur les travaux faits à la cathédrale du Mans pendant le XIXe siècle, depuis le Concordat*, in-8°, 1875, Le Mans, Leguicheux.

PIOLIN (dom). — *Histoire de l'église du Mans*, 6 vol., in-8°, 1851-1863, Paris, Lanier.

STEIN (Henri). — *Les architectes des cathédrales gothiques*, in-8°, 1909, Paris, H. Laurens.

TRIGER (Robert). — *Note sur Jean Le Maçon, maître des œuvres de la cathédrale du Mans en 1397*, in-8°, 1881, Mamers, imprimerie Fleury.

VIOLLET-LE-DUC (E.). — *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVe siècle*, 10 vol., in-8°, 1867, Paris, Morel, t. I, p. 66, 74, 82, 89, 138, 172, 200, 236, 355, 356, 464 ; t. II, p. 12, 130, 149, 354, 356, 357, 541 ; t. IV, p. 297 ; t. VI, p. 401, 415 ; t. VIII, p. 38 ; t. IX, p. 239, 382.

VÖGE (Wilhelm). *Die Anfänge des Monumentalen Stiles im Mittelalter*, in-8°, 1894, Strasbourg, Heitz.

VOISIN (abbé A.). — *Vie de Saint-Julien et des autres confesseurs pontifes ses successeurs*, in-8°, 1844, Le Mans, Lanier.

VOISIN (abbé A.). — *Polyptiques de l'église du Mans*, in-8°, 1844, Le Mans, Lanier.

VOISIN (abbé A.). — *Les Cénomans anciens et modernes*, in-8°, 1862, Le Mans, Monnoyer.

VOISIN (abbé A.). — *Notre-Dame du Mans ou cathédrale de Saint-Julien*, in-4°, 1866, Le Mans, Beauvais et Vallienne.

Photo G. Fleury.

Galerie intérieure du transept nord

TABLE DES GRAVURES

La Cathédrale, vue de la place des Jacobins. 5
L'abside, vue des Jacobins. 7
Vue générale du chœur et du transept, côté nord 9
Vue générale de la Cathédrale du Mans au XVIIe siècle. . 11
Jubé du cardinal de Luxembourg (D'après la gravure de Hucher). 15
Dossier de stalle. Sculpture sur bois du XVIe siècle. . . . 17
Dossier de stalle. Sculpture sur bois du XVIe siècle. . . . 19
Porte du jubé, aujourd'hui de la sacristie 21
Mise au tombeau du Christ 23
Vue générale de la nef. 29
Bas côté méridional. Vue intérieure 31
Première travée de la nef 32
Chapiteau de la nef. 35

Base de colonne du déambulatoire 36
Vue intérieure du chœur 37
Restitution du chœur roman proposée par M. Vérité. . . 39
Vue d'une travée du chœur 41
Intérieur de la crypte. 42
Coupe transversale du chœur. 43
Le déambulatoire. 45
Triforium du déambulatoire. 47
Côté méridional du chœur. 51
Chapiteau du déambulatoire, côté nord. 53
Chapiteau du déambulatoire 54
Vue intérieure du croisillon nord. 59
Tombeau de la reine Bérengère 61
Tombeau de Guillaume du Bellay 63
Vitrail symbolique de l'Ancien et du Nouveau Testament (XIIIe siècle) 65
Vitrail de saint Gervais et de saint Protais 66
Vitrail de l'Ascension. 69
Vitrail des sept dons du Saint-Esprit dans la chapelle des fonts baptismaux 73
Vue générale de la Cathédrale, côté nord. 77
Façade occidentale. Transept nord 79
Portail occidental 81
La sacristie 85
Porche méridional et transept sud 87
Tympan du portail méridional 89
Statues du portail méridional. Jambage gauche 91
Vue de l'abside et des contreforts du chœur. 95
Chapiteau de la nef. 98
L'édicule pour le bréviaire public 100
Galerie intérieure du transept nord. 105
Le pont en X et la Cathédrale. 107
Sainte Cécile, par C. Hoyau, 1633. 108

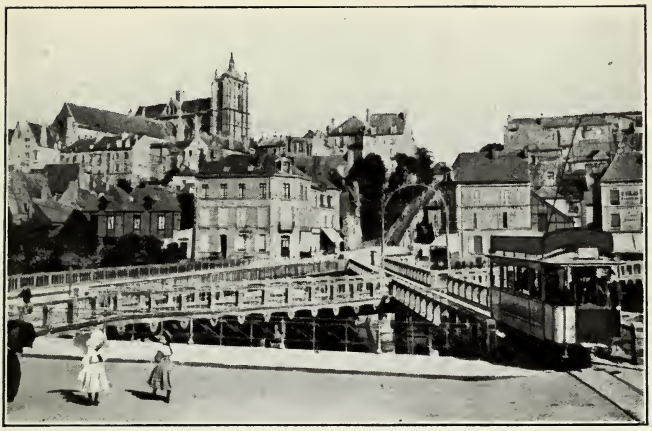

Photo Neurdein.

Le Pont en X et la Cathédrale

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 5

I. **Histoire de la construction** 9

II. **Intérieur de la cathédrale** 26

Plan général de l'édifice 26

La nef 27

Le chœur 36

Le chœur roman 38

Le chœur gothique 42

La crypte 44

Les chapelles 46

Le déambulatoire 47
L'abside 49
Les travaux de construction 50
Le transept 57
Les tombeaux 61
Les vitraux 64

III. **Extérieur de la cathédrale** 77
La nef 77
Le portail occidental 78
Les tours 82
Le portail méridional 84
L'abside 93

Liste des architectes connus 99

Bibliographie sommaire 101

Photo G. Fleury.
Statue de Sainte-Cécile, par C. Hoyau, 1633.

ÉVREUX, IMPRIMERIE PAUL HÉRISSEY

DATE DUE

NOV 7 1986
NOV 8 1986
DEC 1 9 1988
DEC 1 4 1988
SEP 2 1 1989
2 0 1989
OCT 2 5 1989
OCT 1 7 1989
AUG 1 0 1991

DEMCO 38-297

31197 20118 9369
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY